

## LE DIALOGUE

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	23
<b>2. LE DIALOGUE: LA RENCONTRE DE SAVOIRS DIFFERENTS ET LA CREATION D'UN NOUVEAU SAVOIR</b> .....	26
2.1. <i>Le savoir des personnes vivant dans la pauvreté: le savoir vécu</i> .....	26
2.2. <i>Le savoir des universitaires: le savoir théorique</i> .....	27
2.3. <i>Le savoir de terrain et le savoir d'action</i> .....	29
2.4. <i>Le dialogue: vers un autre processus de production du savoir</i> .....	30
<b>3. LE DIALOGUE: UNE PARTICIPATION DES PLUS PAUVRES A LA VIE POLITIQUE</b> .....	32
3.1. <i>La participation comme mesure de la démocratie et de la citoyenneté</i> .....	32
3.2. <i>Participer à quoi et comment? La participation des plus pauvres est promue à tous les niveaux de la société</i> .....	33
3.3 <i>La participation au dialogue comme source d'émancipation</i> .....	35
<b>4. LES ECUEILS, LES OBSTACLES, ET LES CRITIQUES</b> .....	36
<b>5. FORMALISER LE DIALOGUE</b> .....	38
5.1. <i>Le Collectif des Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté</i> .....	39
5.2. <i>Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale</i> .....	40
5.3. <i>La Conférence interministérielle pour l'intégration sociale</i> .....	40
<b>6. LE DIALOGUE AU SEIN DES ASSOCIATIONS</b> .....	41
6.1. <i>Le fonctionnement d'une association: le Centre Kauwenberg</i> .....	41
6.1.1. <i>La première étape: la recherche des plus pauvres</i> .....	41
6.1.2. <i>Activités facilement accessibles</i> .....	44
6.1.3. <i>Les groupes</i> .....	45
6.2. <i>Conditions générales pour le dialogue avec les personnes pauvres</i> .....	47
<b>7. EN GUISE DE CONCLUSION</b> ...	52
<b>8. QUELQUES RECOMMANDATIONS</b> .....	54

### 1. Introduction

En 1992, le Gouvernement confie la mission de rédiger un Rapport Général sur la Pauvreté aux associations au sein desquelles les plus pauvres prennent la parole<sup>1</sup>, d'une part, et à l'Union belge des Villes et des Communes (section C.P.A.S.), d'autre part, dans le cadre d'un «nouveau contrat avec le citoyen» et le développement d'«une société plus solidaire». Cette demande a été à l'origine de l'émergence d'un dialogue entre partenaires. «Un dialogue difficile entre celui qui n'a d'abord que sa souffrance à dire, et ses luttes, et ceux qui dans les services publics sont chargés d'appliquer des politiques, qu'il s'agisse de l'aide sociale, du logement, de l'accès au travail, de la santé...» (RGP, 1994: 15).

L'enjeu est de taille: «Comment, partant de ce qu'il est de commun entre les participants au dialogue, se re-dire des intérêts et projets communs qui les portent, et passer avec d'autres acteurs les alliances nécessaires pour désenclaver l'expérience des plus pauvres, montrer que leurs aspirations n'ont rien de marginal mais engagé des choix de société?» (RGP, 1994: 15).

<sup>1</sup> Nous faisons ici plus particulièrement référence aux cinq des quinze associations faisant partie du Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté (APRGP), voir ci-après.

La démarche qui a été utilisée pour l'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté est fondamentale: elle reconnaît la citoyenneté des plus pauvres et leur offre, du même coup, une occasion de construire cette citoyenneté et d'en faire usage. Les associations participant à ce dialogue soulignent l'importance de cette reconnaissance. Si la recherche de solutions aux problèmes auxquels les personnes vivant dans la pauvreté sont confrontées est essentielle, la possibilité pour ces dernières de 'retrouver' un statut de citoyen à part entière l'est tout autant (Vranken et al., 1996: 233; traduction du néerlandais).

Lors de la présentation du Rapport Général sur la Pauvreté à la réunion plénière de la VICA<sup>2</sup>, le 11 mai 1995, Mark Butaye, au nom d'ATD Quart Monde, a tenté de définir la méthode du dialogue en soulignant son importance. Selon lui, «la signification politique du Rapport Général sur la Pauvreté devient claire: tant les personnes qui vivent dans la pauvreté – et qui jusqu'à présent étaient toujours absentes de la politique, des études et des rapports (absentes dans le sens qu'elles n'en étaient pas les auteurs, mais plutôt l'objet d'étude) – que les personnes qui assurent l'aide de première ligne et, malheureusement, bien souvent aussi celle de dernière ligne (CPAS), de même que les représentants du secteur du logement, des tribunaux, des écoles, du monde médical et tant d'autres – réalisent en commun un dialogue de base, dont un des acquis les plus forts est que bon nombre d'entre eux reconnaissent ainsi s'être rapprochés 'de l'autre face du monde'. La nécessité de rendre permanente une telle formule s'impose» (Butaye cité dans Vranken et al., 1995: 183; traduction du néerlandais).

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, dans la concertation structurelle qu'il est chargé de mettre sur pied avec les organisations dans lesquelles les personnes les plus démunies s'expriment, en vertu de l'Accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté qui l'institue (M.B du 16 décembre '98 et du 10 juillet 1999), s'efforce d'organiser et de perpétuer cette démarche. Le dialogue conditionne, pour une part, les modalités de la production du savoir qui prend la forme de constats, d'analyses et de propositions, contenu dans ce rapport et en définit le statut.

Le Rapport Général sur la Pauvreté a mis à jour une double revendication des organisations dans lesquelles les personnes les plus démunies s'expriment:

- une réflexion théorique sur la pauvreté doit s'élaborer en tenant compte du point de vue des personnes en situation de pauvreté;
- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de lutte contre la pauvreté doivent se faire en concertation avec les plus pauvres.

Si le Rapport Général sur la Pauvreté mentionne le dialogue en tant que tel, c'est en le décrivant de manière très concrète dans son organisation: les différents niveaux du dialogue, les groupes de travail... (RGP, 1994: 7,15-16). Le dialogue y est décrit comme générant un processus permettant la mobilisation et la participation des plus pauvres à la construction d'un savoir. La méthode du dialogue qui a pris forme pendant l'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté, dépasse donc le simple échange de propos, la simple conversation entre différents intervenants. Mais alors, de quoi s'agit-il ?

---

<sup>2</sup> Vlaamse Intersectorale Commissie Armoedebestrijding, dépendant de la Communauté flamande.

Cette question complexe a des implications au niveau éthique, épistémologique et méthodologique, la méthode du dialogue, instrument prometteur, doit donc encore être approfondie et affinée. 'Dialogue', 'participation', 'croisement des savoirs' sont autant de mots de plus en plus utilisés mais dont les contenus et les sens restent à définir. Nous ne pouvons prétendre répondre à toutes ces questions, il s'agit ici avant tout de dresser le cadre dans lequel une véritable réflexion méthodologique pourrait s'inscrire.

Pas plus qu'un précis méthodologique, ce texte ne constitue en aucun cas une évaluation. Il serait pourtant intéressant de se pencher sur les expériences de dialogue qui ont déjà eu lieu, de les évaluer et d'en tirer des enseignements méthodologiques. Malheureusement, les moyens dont le Service dispose à ce jour ne permettent pas de s'atteler à une tâche de telle ampleur.

Enfin, il convient de souligner que, paradoxalement, ce texte n'a pas été écrit 'en dialogue' avec les Associations. Il a par contre été relu par elles et elles ont eu l'occasion de formuler des remarques sur son contenu. Pour poursuivre la réflexion engagée nous projetons de mettre sur pied un groupe qui pourrait aller plus loin dans la conception de la méthode.

Le texte qui suit s'articule en plusieurs parties:

- La première section analyse le dialogue en termes de processus de production d'un savoir, processus au sein duquel les personnes vivant dans la pauvreté occupent une place à part entière. Pour cela, il nous semble important de faire un bref détour épistémologique et méthodologique sur les conditions du dialogue et ses caractéristiques essentielles: la rencontre de partenaires provenant d'horizons différents et le 'croisement de savoirs'<sup>3</sup> qui s'y opère.
- La deuxième section traite de la participation des plus pauvres à l'élaboration et à l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté. Le caractère émancipatoire de la participation y est souligné.
- Nous poursuivons en abordant la question de la formalisation et de l'institutionnalisation du dialogue en décrivant ses principaux intervenants: le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, le Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté<sup>4</sup> et la Conférence interministérielle pour l'intégration sociale et l'économie sociale.
- La sixième section reproduit un texte rédigé par le Collectif des Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté. Il décrit le travail de préparation réalisé 'en amont' du dialogue, au sein des associations où les pauvres prennent la parole.
- En guise de conclusion, nous citons quelques exemples de 'dialogues' réalisés avec l'appui du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

---

<sup>3</sup> L'expression 'croisement des savoirs' est empruntée à un ouvrage édité par le Groupe de recherche Quart Monde-Université.

<sup>4</sup> Pour connaître la composition de ce collectif, voir annexe 3. Voir également le point 5.1. de ce chapitre.

## **2. Le dialogue: la rencontre de savoirs différents et la création d'un nouveau savoir**

Qualifié de 'croisement des savoirs' (Groupe de recherche Quart Monde Université, 1999), de 'partenariat' (FUNDP, LST et TROC, 1999) ou de 'méthode dialogique' (Freire, 1974), le dialogue implique la rencontre de personnes porteuses de savoirs de nature et d'origine différentes qu'elles échangent et confrontent. Ce dialogue entre partenaires engendre alors la production d'un autre, d'un nouveau savoir.

Qui sont les partenaires qui se rencontrent et quels sont les différents types de savoirs mis en présence? Pour les décrire, nous nous inspirons d'une typologie élaborée à l'occasion d'une expérience de 'croisement des savoirs' qui définit trois types de savoirs différents : les savoirs scolaires, les savoirs vécus et les savoirs d'action et d'engagement (Groupe de recherche Quart Monde Université, 1999: 333-336). La typologie que nous présentons, quoique très sommaire, permet de passer en revue les participants éventuels à un dialogue et, par la suite, de mieux cerner ses caractéristiques.

Précisons cependant que l'objectif ici n'est pas d'isoler les différents protagonistes d'un dialogue en définissant leur savoir de manière univoque («à chacun son savoir»). Il est évident que chacun de nous est détenteur d'un savoir vécu, d'un savoir théorique, aussi mince soit-il, ainsi que d'un savoir lié au travail de terrain et à l'action. Il s'agit plutôt ici de présenter les traits distinctifs saillants, propres à chaque partenaire potentiel. Même si la classification retenue réussit à mettre en évidence les caractéristiques fondamentales de chaque participant, il est clair qu'aucun système de classement ne donne entière satisfaction et a pour inconvénient de figer chaque catégorie.

### **2.1. Le savoir des personnes vivant dans la pauvreté: le savoir vécu**

Les personnes vivant dans la pauvreté jouissent d'un faible capital en terme de savoir 'reconnu', de savoir scolaire. Dans le Rapport Général sur la Pauvreté, on constatait déjà combien l'école se caractérise, dans son fonctionnement, par un mécanisme de sélection et un processus qui renforce la reproduction des inégalités existantes. Les spécificités des familles en situation de pauvreté et précarité ne sont pas prises en compte par l'institution scolaire, peut-on y lire, ce qui rend leurs enfants particulièrement vulnérables à la sélection qui s'y opère. Par ailleurs, de nombreuses études n'ont cessé de mettre en évidence la corrélation entre la réussite scolaire et l'origine sociale des élèves.

D'autre part, le savoir lié au vécu, à l'expérience de vie, un 'savoir-insu' (Le Grand, 1990) peu échangeable et formalisé, dont les personnes vivant dans la pauvreté sont porteuses, est généralement dévalorisé, non reconnu. Déprécié, car considéré de sens commun, leur savoir est fréquemment assimilé à des évidences immédiates voire illusoire, avec lequel il convient d'opérer une rupture radicale pour mener une réflexion scientifiquement valide. «Nous savons que la parole des plus pauvres est souvent ignorée, parce que nous sommes considérés comme incapables de parler, d'avoir un avis sur quelque chose... et surtout sur ce que l'on vit. La parole des scientifiques ou celle des politiciens ont, elles, bien meilleure réputation. On les écouterait d'office là où nous devons nous battre pour nous faire entendre» (Fourneau, 1999: 4).

Du coup, les personnes en situation de pauvreté se voient dépossédées de la réflexion et de l'analyse de leur propre condition. Elles sont dépouillées des moyens et du pouvoir de susciter le changement de leur situation. Etant ainsi déniées de participation, elles perdent leur qualité de sujet et deviennent objet de réflexion et de changement. Les associations au sein desquelles les plus démunis prennent la parole revendiquent pourtant l'apport de réflexion des plus pauvres en matière de lutte contre la pauvreté.

Schématiquement, les arguments qui plaident en faveur d'une participation active des plus pauvres à l'élaboration d'une connaissance de la pauvreté sont de deux ordres:

- Premièrement, il semble de plus en plus évident qu'une mesure mise en place sans avoir consulté les personnes concernées a toutes les chances de ne pas atteindre ses objectifs. Certaines législations qui étaient censées apporter des solutions aux difficultés que rencontrent les personnes démunies se sont révélées inefficaces ou pire, source d'exclusion supplémentaire, se révélant en décalage avec leurs besoins réels. «Du point de vue de ceux qui ne vivent pas les souffrances qu'impose la grande pauvreté, la volonté est constante de proposer des réponses particulières à des problèmes que l'on isole de leur réalité de vie», affirment les associations (APRGP: 1). «Reconnaître le droit à l'expression des plus fragiles et la validité de cette expression (...) c'est reconnaître que la lutte pour la vie développe chez ces acteurs peut-être autant de pouvoir et de savoir-vivre valide, même insu et en contrebande, que les essais de gestion de ces mêmes vies par des dispositifs institués externes» (Le Grand et Pineau, 1993: 66-67).
- Deuxièmement, permettre aux personnes les plus précarisées d'être entendues n'est-il pas une des premières conditions qui leur permette de sortir de leur situation de pauvreté? «On pourrait considérer que, précisément, l'exclusion se définit avant tout par l'impossibilité, pour une personne de faire valoir dans le débat public ses propres définitions de sa situation, par l'obligation d'accepter que des personnes qui ne partagent pas leur condition déterminent ce qui est bien pour elles» (Belin et al., 1995: 5). «Leur méconnaître un droit de cité – considérer les individus comme des choses (...) c'est chosifier, déresponsabiliser et en définitive assujettir les sujets» (Le Grand et Pineau, 1993: 66).

## 2.2. Le savoir des universitaires: le savoir théorique

A l'inverse du 'savoir-insu' des pauvres, le savoir universitaire constitue dans nos sociétés le savoir reconnu par excellence, jouissant d'un capital culturel prestigieux. Sa production est régie par des règles et des méthodes, dont la validité est garantie par la critique de la communauté scientifique.

Longtemps, les sciences humaines ont été dominées par la volonté de s'aligner sur le modèle des sciences exactes: la recherche était considérée comme socialement et politiquement neutre, visant l'explication des relations entre phénomènes au moyen de lois générales, empiriquement contrôlables grâce à des tests précis. Emile Durkheim, un des pères fondateurs de la sociologie française, précise les règles de la méthode sociologique: le fait social doit être considéré comme une 'chose', le chercheur doit se dépouiller de ses 'prénotions', de ses préjugés en quelque sorte, et opérer une rupture avec le 'sens commun' de 'l'homme de la rue'.

Une telle conception des sciences humaines et la position épistémologique qui en découle ont été, par la suite, critiquées. D'abord, la conception objectiviste n'occulte-t-elle pas une composante importante du fait social, les acteurs sociaux? Ensuite, est-il vraiment possible d'appréhender les faits sociaux de manière objective? Cette prétendue neutralité ne cacherait-

elle pas justement des positions partiales, mal assumées ? Enfin, une telle démarche est-elle à même de saisir toute la complexité du fait social, dans sa dynamique, son évolution, ses contradictions... ?

Relayant ces critiques, d'autres approches, d'autres grilles de lecture des phénomènes sociaux ont été proposées. On regroupe souvent ce courant, réunissant différentes théories, sous l'appellation de courant 'subjectiviste'<sup>5</sup>.

Au contraire du courant objectiviste, qui appréhende les faits sociaux comme extérieurs aux individus et auxquels ceux-ci sont soumis, dans l'approche subjectiviste l'importance du caractère actif et créatif des acteurs sociaux est mis en évidence. Les individus sont reconnus comme des sujets agissants, qui attribuent des significations à leurs actes et aux choses. Pour comprendre le monde et les phénomènes sociaux qui s'y déploient, il y a donc lieu de saisir le sens que les hommes attribuent à leurs actes comme constitutifs de la réalité sociale. Ce changement de perspective, la réintroduction du sens produit par les acteurs, contribue à modifier la relation du chercheur à son objet de recherche. C'est dans sa subjectivité, dans sa capacité à produire du sens que le chercheur l'appréhende. Partant, il est important que les plus pauvres puissent expliquer clairement quels sont les effets de certaines mesures sur leur situation, en tenant compte de leur vécu et de leurs sentiments ainsi que de la manière dont ils verraient leur situation s'améliorer (APGA, 1999: 7).

La prétention à atteindre l'objectivité par le biais de méthodes scientifiques calquées sur les méthodes des sciences exactes est donc remise en question. En reconnaissant sa propre subjectivité, le chercheur en sciences humaines n'est plus considéré comme un juge impartial: il n'est pas extérieur à la réalité qu'il examine et est, lui aussi, porteur de valeurs, de suppositions implicites. Toute une partie de son approche relève de la socialisation, du savoir commun, et non pas uniquement des concepts de sa discipline (Watier, 2000). La rupture avec le sens commun et spontané des 'non scientifiques' apparaît donc comme un leurre.

Sous l'influence de ces courants, les méthodes en sciences humaines se sont progressivement modifiées et des recherches 'qualitatives' se sont développées, accordant une place à la subjectivité des acteurs et tenant compte des significations et des motivations dont ils sont détenteurs. Contrairement aux recherches classiques, qui ont étudié essentiellement les états d'ordre, de stabilité et d'équilibre, les méthodes qualitatives, en partant du vécu des acteurs, permettent de mieux appréhender la complexité du monde.

Discutant la conception positiviste des sciences sociales, J. Habermas a proposé un modèle critique des sciences sociales. La connaissance, écrit l'auteur, est mue par des intérêts, les intérêts de connaissance, qui peuvent être techniques, pratiques ou émancipatoires. Habermas accorde beaucoup de valeur à l'intérêt de connaissance émancipatoire. Il assigne à la sociologie un rôle de science critique destinée à dévoiler «les distorsions idéologiques qui assurent la perpétuation et la justification des dominations» (Haber, 1998: 40). La vocation des sciences sociales doit être «d'éclairer pour les agents eux-mêmes les conditions de leur action, d'explicitier de manière critique l'expérience historique et sociale actuelle, assurant, au moyen d'une 'prise de conscience' libératrice, une plus grande emprise des individus et des groupes sur leur propre histoire.» (Haber, 1998: 41).

---

<sup>5</sup> Ou courant herméneutique, courant phénoménologique, paradigme de l'acteur... Parmi les fondateurs de ce courant on trouve Max Weber, George Herbert Mead, Alfred Schütz.

### 2.3. Le savoir de terrain et le savoir d'action

Nous l'avons vu, les personnes les plus démunies sont susceptibles d'apporter une connaissance vitale pour lutter contre la pauvreté : un savoir lié au vécu et porteur de sens. Les universitaires amènent, quant à eux, un savoir théorique, construit et formalisé. Mais si cette rencontre de la théorie et du vécu permet d'appréhender plus globalement le problème de la pauvreté, d'autres acteurs peuvent y apporter un savoir et une approche encore différente.

L'honnêteté nous amène à reconnaître que la catégorie présente, que nous avons désignée comme celle du savoir de terrain et d'action, constitue d'une certaine manière une catégorie par défaut : elle rassemble ceux qui ne sont pas les plus pauvres et ceux qui ne sont pas chercheurs universitaires. Il s'agit ici d'associer au dialogue l'approche administrative, militante, politique, professionnelle... Tous ces acteurs ont non seulement un rôle à jouer mais nourrissent aussi la réflexion qui prévaut à l'élaboration de mesures destinées à combattre la pauvreté. Leur mobilisation contribue ainsi à développer une approche globale et coordonnée<sup>6</sup> de la lutte contre la pauvreté.

Parmi les participants potentiels à un dialogue, on trouve:

- les travailleurs sociaux, les intervenants médico-psychologiques - appartenant au secteur public ou privé: des acteurs privilégiés de la lutte contre la pauvreté dont la participation s'impose d'évidence... ;
- les partenaires sociaux (les syndicats), les mutualités: en Belgique, ces acteurs exercent un rôle important, notamment dans la gestion des institutions de l'Etat Social (sécurité sociale, accords interprofessionnels...);
- certaines administrations (fédérales, régionales ou communautaires) préoccupées, de près ou de loin, par la pauvreté;
- le secteur associatif qui occupe une place essentielle dans le secteur social;
- les représentants politiques: représentants élus du peuple et législateurs, ils sont des acteurs indispensables de la lutte contre la pauvreté. Ils doivent être le relais des préoccupations des citoyens et agir en faveur de l'intérêt général.

La nature du savoir qui est déployé par chacun de ces acteurs dépend des conditions institutionnelles différentes au sein desquelles ils évoluent. Ce savoir peut être lié à la connaissance du 'terrain' (les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé...), lié à la défense d'intérêts catégoriels (ceux des travailleurs par les syndicats, ceux des malades par les mutualités, ceux des employeurs...), lié à une expertise ou à l'accès à un certain type d'information (les administrations, l'Institut national de Statistique...) ou enfin à une représentation politique.

---

<sup>6</sup> Cette exigence est portée par les Associations et a été reprise dans l'Accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté. «Une politique d'intégration sociale est une politique transversale, globale et coordonnée, c'est-à-dire qu'elle doit être menée dans tous les domaines de compétence et qu'elle requiert une évaluation permanente de toutes les initiatives et actions entreprises et envisagées» Article premier de l'Accord de coopération.

Cette énumération d'acteurs, non exhaustive, permet de mettre en évidence la démarche toute particulière d'une entreprise telle que celle du dialogue, institué par l'Accord de coopération. «La lutte contre l'exclusion sociale n'est plus le seul fait des professionnels de l'action sociale, elle est aussi, aujourd'hui, celles des médecins, avocats, employeurs, syndicats...» (Berger, 1994: 136).

#### 2.4. Le dialogue: vers un autre processus de production du savoir

Avec la mise en place du dialogue, on vise l'élaboration d'un mode nouveau de production de savoir, dont les caractéristiques diffèrent du savoir académique 'classique'. D'abord parce que le savoir produit ne tire pas sa légitimité d'une prétention à l'objectivité mais bien d'un mode de production particulier qui veut qu'il soit tenu compte du point de vue des personnes concernées en les associant à toutes les étapes du processus de recherche (Humphries, Mertens et Truman, 2000: 6; Truman, 2000). Il y a donc coopération et collaboration entre les chercheurs et les autres participants à la définition des objectifs et de la problématique, ainsi que participation au choix de la méthode, à l'analyse des données, à la formulation des conclusions et des recommandations. Le projet de recherche sur les indicateurs de pauvreté élaboré par les Associations Partenaires en constitue une illustration<sup>7</sup>.

Ensuite, le savoir produit par le dialogue diffère du savoir académique dans ses objectifs: il n'a pas pour seul but de décrire ou d'analyser, il est destiné à initier le changement (Stringer, 1996). Changement au niveau des politiques mises en place, mais aussi changement dans la vie des plus pauvres qui, par l'effet formatif de la participation à la recherche, acquièrent les moyens d'opérer un mouvement réflexif sur leur condition.

De fait, c'est une nouvelle conception de la relation entre le chercheur, l'objet de la recherche et le processus de recherche qui se profile. Le pauvre cesse d'être perçu seulement comme objet de recherche, il devient lui-même un 'co-chercheur' (Cossette et Verhas, 1996). Le chercheur, auparavant maître de la situation, accepte d'orienter son travail en fonction du processus de dialogue engagé avec ses partenaires (Truman, 2000). D'expert, son rôle devient celui d'un 'facilitateur', destiné à «aider les acteurs à charger leurs discours de rationalité» (Belin et al., 1995: 173) tout en y apportant aussi une mise en perspective plus générale. Le chercheur ne surplombe plus les acteurs sociaux, en utilisant par exemple l'observation ou l'interview, mais interagit et réfléchit avec eux pour «produire un savoir dont ni les chercheurs, ni les acteurs n'étaient détenteurs avant le processus» (Belin et al., 1995: 6).

Plus qu'une simple conversation où l'échange n'implique les protagonistes que de manière limitée, le dialogue engage les partenaires dans une écoute mutuelle et une prise de parole dynamique. «Chacun des partenaires intègre les interventions de l'autre à sa propre action. Il ne s'agit pas seulement de se transmettre de l'information mais aussi d'élaborer une information commune» (Cossette et Verhas, 1996: 164). «Le savoir devient relation, il se construit en commun, s'échange, se partage» (Havelange et Pineau, 1999: 333). La connaissance devient l'occasion de produire un nouveau rapport à soi et aux autres. Un participant à une expérience de partenariat l'exprime très bien: «Nous voyons des changements chez les chercheurs, mais chez nous aussi, le regard n'est plus le même. (...)

---

<sup>7</sup> Voir à ce propos le chapitre consacré aux indicateurs qui reproduit le texte «Proposition d'une nouvelle forme de recherche sur les indicateurs de pauvreté en Belgique ».

On est tous sur le même pied. Il y a des choses à trouver ensemble. Il n'y en a pas un qui a une solution toute faite» (FUNDP, LST et TROC, 1999: 23).

Dans cette perspective, l'apport du dialogue se révèle fécond à plus d'un titre.

- Le déplacement du regard qu'il suscite, en élargissant le champ de la recherche au vécu signifiant des acteurs, permet de remettre au cœur de l'analyse et du débat les attentes, les aspirations poursuivies par les personnes concernées ainsi que les finalités qu'elles assignent aux politiques qui leur sont adressées (Belin et al, 1995: 173).
- L'approche qualitative et compréhensive, que le dialogue privilégie, contribue à évaluer la lutte contre la pauvreté en termes de droits (sociaux, économiques, culturels, politiques et civils) et d'accès à ces droits, au lieu de la définir exclusivement par des 'objectifs stratégiques' chiffrés, qui renvoient à la pauvreté monétaire.
- En réunissant autour d'une table tous les acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté, le dialogue adopte une approche globale et transversale du problème qui répond aussi à son caractère multidimensionnel.

En général, c'est en groupes de discussions thématiques, réunissant les différents partenaires dans une interaction, que la construction d'un savoir nouveau et porteur de changement s'élabore. Cette pratique renvoie à la «Théorie de l'agir communicationnel», développée par J. Habermas. L'auteur y présente le médium langagier comme un «médium d'intercompréhension non tronqué, où locuteur et auditeur, partant de l'horizon de leur monde vécu interprété, cherchent une entente à propos d'une situation afin de coordonner consensuellement leurs actions» (Pourtois, Desmet et Lahaye, 1996: 106). A cette occasion, tout acte de parole doit pouvoir «être contesté selon un certain nombre de prétentions à la validité (l'énoncé est-il juste et sincère ?) et selon sa capacité à être intelligible pour l'autre (validité de signifiante)» (Pourtois, Desmet et Lahaye, 1996: 107). Cette recherche d'un consensus rationnel est, pour Habermas, la seule base légitime d'une autorité morale ou politique. Les normes, les valeurs qui en sont extraites ne sont considérées comme fondées que si elles subsistent au terme d'un processus sérieux de délibération. L'auteur offre ainsi les bases d'une théorie politique pragmatique (Outhwaite, 1996).

En définissant la lutte contre la pauvreté comme objectif commun, tous les acteurs sont réunis dans une découverte mutuelle: la rencontre du savoir vécu, du savoir théorique et du savoir lié au travail de terrain, leur confrontation 'respectueuse' offrent à tous les partenaires l'occasion de remettre en question leurs présupposés sur la pauvreté et les moyens de la combattre.

- Les chercheurs remettent en question leurs hypothèses et leurs méthodologies et ouvrent leurs recherches à une approche qualitative et compréhensive de la pauvreté qui permet de saisir le sens que les plus pauvres veulent donner à leur vie.
- Les décideurs politiques et ceux qui sont chargés de mettre les politiques en œuvre acceptent de remettre en question leur point de vue et de se laisser questionner sur la logique de leur action.
- Enfin, et ce n'est pas le moins important, les plus pauvres ont la possibilité de sortir de leur isolement social, de prendre conscience des déterminants de leur situation, et par là amorcent leur émancipation, acquérant ainsi le pouvoir qui leur fait souvent défaut pour changer leurs conditions d'existence (Brun, 1996).

### **3. Le dialogue: une participation des plus pauvres à la vie politique**

#### **3.1. La participation comme mesure de la démocratie et de la citoyenneté**

Longtemps, la pauvreté a été considérée comme un fléau à traiter. Les pauvres étaient essentiellement soumis à des obligations et à des interdictions, l'aide accordée par les Commissions d'assistance publique (C.A.P.), ancêtres des C.P.A.S., était assimilée à une faveur. Les 'assistés' n'avaient pas droit à la parole, ils recevaient en silence l'aide qu'on voulait bien leur apporter. Avec le développement de l'Etat social, les pauvres se sont vus reconnaître des droits-créances. Ainsi l'aide sociale a-t-elle été instituée pour «permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine»<sup>8</sup>.

Aujourd'hui, la relation entre l'Etat et les pauvres se transforme encore. En effet, l'idée d'une participation de la société civile est promue à tous les niveaux de la société. Nous nous attacherons ici à examiner la participation des personnes pauvres telle qu'elle a été définie dans la note politique 'pauvreté' du Ministre de l'intégration sociale: «(...) les pauvres eux-mêmes doivent être entendus et peuvent participer à la politique. Dès lors, conformément à la méthode de dialogue exposée dans le Rapport Général sur la Pauvreté, il [le ministre] poursuivra la concertation triangulaire: autorités – personnes concernées- organisations intermédiaires. (...) De cette manière, les organisations au sein desquelles les pauvres prennent la parole participent d'une manière structurelle à l'élaboration de la politique» (Chambre des représentants, 2000: 3)<sup>9</sup>.

Dans une démocratie, tous les citoyens sont égaux et disposent des mêmes droits<sup>10</sup>. Par exemple, tous les citoyens peuvent participer de manière égale à la vie politique: tout citoyen a le droit de voter. Mais même l'exercice de ce droit le plus élémentaire ne va pas de soi. Parmi les plus pauvres, certains se voient écartés du processus électoral, comme les 'sans domicile fixe', d'autres exercent leur droit avec difficulté, comme les personnes analphabètes ou celles qui résident en institution... (Schnapper, 1996).

La citoyenneté est aussi source de droits civils (liberté de conscience, d'expression, de se déplacer, de se marier, d'être défendu en justice...) et source de lien social (chaque citoyen a droit à voir reconnaître sa dignité) (Schnapper, 2000). Les plus démunis sont régulièrement privés de leurs droits civils, sociaux et économiques, cependant inscrits dans la Constitution et dans plusieurs textes juridiques internationaux. Ces droits sont pourtant essentiels: comment garantir l'égalité politique entre des individus marqués par des inégalités sociales et économiques criantes? «Qu'est-ce qu'être citoyen quand la dignité d'une personne ne peut plus ni s'exprimer, ni être reconnue par les autres ; qu'est-ce qu'être citoyen quand on ne dispose pas d'un logement décent, pas de travail, pas de protection sociale, ni plus généralement d'aucun outil de reconnaissance sociale à sa disposition?» (RGP, 1994: 394).

---

<sup>8</sup> Article 1<sup>er</sup> de la loi du 8 juillet 1976 organique des Centres publics d'aide sociale.

<sup>9</sup> Définir la participation sur cette base exclut de nos considérations la participation qui est mise en exergue par les promoteurs de l'Etat social actif *dont il est question par ailleurs*.

<sup>10</sup> Notons toutefois que les étrangers, même résidant en situation régulière sur le sol national, ne bénéficient pas du statut de citoyen, et ne disposent donc pas des mêmes droits politiques que les nationaux.

Les populations fragiles qui cumulent les exclusions (de l'enseignement, de l'emploi, de conditions de logement décentes, de l'accès aux soins de santé...) ont donc une plus forte probabilité de connaître un déficit de participation à la vie collective, voire une exclusion de celle-ci. Pour D. Schnapper, dans une société où la primauté est donnée à la production des richesses, la participation à la collectivité se confond avec la participation directe ou indirecte à l'activité de production. Les populations qui ne prennent pas part à l'activité économique se trouvent souvent écartées des mécanismes représentatifs traditionnels, qu'il s'agisse des scrutins politiques ou de l'engagement syndical (Schnapper, 1996; de Foucauld et Piveteau, 2000).

Comme le répètent souvent les associations qui travaillent sur le terrain, la participation des plus pauvres ne va pas de soi:

- elle nécessite de construire une relation de confiance sur le long terme;
- avec un niveau d'instruction souvent très faible, les personnes vivant dans la pauvreté ne maîtrisent pas parfaitement les codes linguistiques. Construire une pensée et la transmettre correctement leur demandent un investissement important et nécessitent une démarche d'écoute active et continue de la part des autres partenaires;
- les conditions précaires dans lesquelles les plus démunis vivent les amènent fréquemment à devoir entreprendre des démarches, à répondre à des urgences : maintenir la participation à des temps de réflexion collective représente un combat qu'il faut sans cesse recommencer;
- enfin, les personnes pauvres sont souvent très sceptiques par rapport à des démarches de consultation et de réflexion commune. Comment apprécier les changements, parfois très lents et superficiels de leur condition, au regard de leur investissement énorme dans un processus de réflexion ? (APRGP, 2000: 4-7).

La participation, précaire, des personnes en situation de pauvreté doit donc, sans cesse, être garantie. D'abord parce qu'elles ont à affronter bien plus d'obstacles que la plupart des autres citoyens pour parvenir à faire entendre leur voix. Mais aussi parce qu'au contraire des mouvements revendicatifs classiques (de défense d'une profession ou d'une institution), elles ne disposent pas de moyens de pression, comme la grève ou le boycott. Leur message ne peut être que l'on n'a 'pas le droit' de les oublier. «Autrement dit, [leur] revendication à la parole, à l'action, à la participation, recèle une dimension morale, et se situe bien en amont des mécanismes revendicatifs ordinaires. [Leur] objectif, c'est qu'un jour, effectivement, on ne 'puisse' les oublier, car ce sera le signe qu'ils seront redevenus 'utiles au monde'» (de Foucauld et Piveteau, 2000: 254).

### **3.2 Participer à quoi et comment? La participation des plus pauvres est promue à tous les niveaux de la société**

La participation de la société civile est devenue un credo pour beaucoup d'instances de Gouvernement.

- Plusieurs organisations internationales, comme le PNUD ou l'UNICEF, ont inscrit les principes de la participation et de la consultation comme vecteur privilégié du développement. Dans son dernier rapport sur le développement humain, le PNUD identifie le droit à la participation comme un droit essentiel permettant de garantir tous les autres droits de l'homme, y compris les droits économiques et sociaux, ainsi que le développement d'organisations émanant de la société civile (PNUD, 2000).

- A l'échelon européen, on trouve parmi les objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, approuvés par les chefs d'États européens lors du Conseil de Nice, la mobilisation de l'ensemble des acteurs. Entre autres, «promouvoir, selon les pratiques nationales, la participation et l'expression des personnes en situation d'exclusion, notamment sur leur situation, sur les politiques et sur les actions développées à leur endroit» (Conseil de l'Union européenne, 2000: 10).
- Aux niveaux régional et local, des initiatives visant à stimuler la participation sont également promues. Le programme 'Pauvreté 3', organisé à Charleroi entre 1989 et 1994, en est un exemple en Région wallonne. En Région flamande, la volonté de mener le dialogue existe et plusieurs groupes à thème se sont réunis sous les auspices de la Vlaamse Intersectorale Commissie Armoedebestrijding (VICA).

On le voit, la participation des plus pauvres est encouragée et les opportunités sont nombreuses et variées. Mais il ne suffit pas de promouvoir la participation pour prétendre l'atteindre réellement. Encore faut-il préciser ce qu'on entend concrètement par l'idée de participation.

Les enjeux de la participation se jouent à différents niveaux, elle peut être :

- plus ou moins large, concerner un sujet précis ou embrasser une thématique plus générale;
- informelle ou institutionnalisée;
- organisée ponctuellement ou de manière structurelle;
- reconnue comme avis ou être prescriptive.

Les Associations au sein desquelles les plus pauvres prennent la parole insistent pour que leur participation leur offre de véritables opportunités d'influencer les orientations des politiques. «Ce qu'il faut garantir à l'échelon politique, c'est que les plus pauvres puissent avoir une vraie place dans la gestion des projets, en mettant en place un mode de participation et de dialogue comme lors de l'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté» (Lardinois, 2000: 3).

- Les Associations demandent que la participation des plus démunis porte sur une politique de lutte contre la pauvreté globale et à long terme. «Éviter à tout prix des mesures d'exception pour les pauvres, des mesures d'assistance, et s'appuyer sur des politiques générales dans les différents domaines, sur le rôle politique de régulation, pour une approche en termes de garantie des droits humains» (APRGP, 2000: 2).
- Elles réclament un outil qui garantisse une participation structurelle et continue des citoyens pauvres et de leurs organisations, ceci en partenariat avec les services publics et les partenaires sociaux et en concertation avec les Communautés, les Régions et les pouvoirs locaux (RGP, 1994: 410-412).
- Elles demandent que les priorités soient fixées en concertation avec les personnes vivant dans la pauvreté et non selon les échéances, parfois aléatoires, de l'agenda politique. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra vraiment considérer que le dialogue engage et implique les plus pauvres dans leur vécu.

Pour développer un véritable partenariat avec les plus pauvres, il importe donc d'être attentif à en fournir les conditions et de respecter certaines exigences.

- L'instauration et le renforcement des modalités de participation de toutes les Autorités et personnes concernées, en particulier les personnes vivant dans un état de pauvreté, doivent avoir lieu à toutes les étapes du processus, de l'élaboration des politiques à leur mise en œuvre ainsi que pour leur évaluation (BMLIK, 2000).

- Il est indispensable que les partenaires réunis en dialogue soient considérés et se sentent égaux. Il faut que se développe entre partenaires non seulement un sentiment d'égalité mais aussi de solidarité, une volonté d'ouverture à l'égard des expériences des autres (De Keeting, 1998). Cela implique de reconnaître que tous, y compris les plus démunis, ont à apprendre aux autres et exige de la part de tous les participants une volonté d'écoute et de remise en cause permanente. «Il faut tolérer des formes d'expression qui ne soient pas parfaites, il faut décoder les idées qui se nichent derrière les mots» (Action-modèle à Charleroi..., 1994: 72).
- La participation n'a de sens que si elle débouche sur le changement, sur une action transformatrice.
- Enfin, une participation réelle des plus pauvres demande qu'on y investisse des moyens suffisants, aussi bien en temps qu'en argent.

Loin d'être seulement profitable aux personnes pauvres, les opportunités et les avantages qu'offre la participation sont aussi d'ordre politique.

- En suscitant une implication plus grande des acteurs concernés, le dialogue permet de dégager une vision et une conceptualisation communes, qui recueillent une large adhésion de l'ensemble des participants. L'échange des points de vue permet une meilleure définition des critères d'une politique de lutte contre la pauvreté et une meilleure compréhension du contexte dans lequel elle s'inscrit (PNUD, 2000).
- Les décideurs politiques développent une approche plus globale des politiques à mener. Si une politique permet de s'attaquer à la pauvreté, elle peut être considérée comme positive pour l'ensemble de la société et sa cohésion sociale (APGA, 1999).
- L'analyse que fournit une réflexion construite en dialogue est davantage en prise avec la réalité concrète de ce qui se passe sur le terrain, ce qui rend possible une interpellation plus efficace des pouvoirs publics. Les réponses et les solutions qui sont élaborées grâce au dialogue offrent souvent des pistes pour la mise en place de mesures opérationnelles. Par ailleurs, les difficultés de la mise en œuvre des mesures sont souvent identifiées plus rapidement (Stringer, 1996).
- Le dialogue permet de mieux cerner la méthodologie de l'évaluation des politiques et de l'améliorer rapidement si c'est nécessaire. Les critères d'évaluation, dégagés en fonction de l'impact que les mesures ont sur la vie des personnes concernées, apparaissent plus pertinents et offrent les possibilités de procéder à une évaluation continue (Stringer, 1996).
- En instaurant des mécanismes de dialogue durables, on crée des canaux de communication qui rendent possible une prise de décision plus informée et plus efficace (UNDP, 2000).

### **3.3 La participation au dialogue comme source d'émancipation**

En étant pleinement associées au processus de production d'un savoir et à l'élaboration des mesures de lutte contre la pauvreté qui les concernent, les personnes en situation de pauvreté ne sont plus considérées comme objets de recherche ou comme bénéficiaires d'une aide extérieure, mais elles deviennent sujets. Elles participent à un dialogue qui les concerne et par lequel elles se sentent concernées. L'interaction engagée avec d'autres acteurs non seulement brise l'isolement dans lequel elles se retrouvent souvent, mais leur offre aussi la possibilité de procéder à une nouvelle analyse de leur condition. Encourager la participation des plus pauvres, c'est encourager leur émancipation.

Pour Pourtois, Desmet et Lahaye, une démarche telle que le dialogue permet aux plus pauvres de prendre conscience de leur 'habitus'. Ce concept, emprunté à Pierre Bourdieu, désigne «l'existence d'invariants de la perception, des régularités objectives et communes à tout un groupe auxquels le sujet est subordonné» (Pourtois, Desmet et Lahaye, 1996:108). En se fixant leurs propres objectifs et en les confrontant à d'autres, les plus pauvres peuvent mieux appréhender la vérité et maîtrisent mieux les déterminants de leur situation, ce qui leur donne, du même coup, l'opportunité de susciter le changement. Le dialogue, interaction langagière orientée vers la recherche d'une entente consensuelle (Habermas) constitue donc non seulement une source de connaissance rigoureuse et plus objective du réel social, mais aussi le moyen d'une émancipation de ceux qui y participent (Brun, 1996: 131).

P. Freire parle de conscientisation, par laquelle le sujet devient capable de saisir, en termes critiques, l'unité dialectique entre lui et le réel. Tout le monde a le droit de donner forme à la réalité, dit P. Freire. L'émancipation est donc le fruit d'un processus de participation, dont la méthodologie qu'elle implique est au moins aussi, voire plus importante que le contenu même sur lequel porte cette participation. Le dialogue peut alors fonctionner comme un levier: «Plus les hommes adoptent une attitude active dans la recherche de leur thématique, plus ils approfondissent leur prise de conscience de la réalité et, en explicitant leur thématique significative, ils la dominent» (Freire, 1974: 93).

Le PNUD fait de l'auto organisation des pauvres au niveau de leur communauté, le fondement de la lutte contre la pauvreté. C'est le meilleur antidote contre l'absence de pouvoir, une des sources majeures de pauvreté (UNDP, 2000: 12). En effet, c'est collectivement que l'émancipation se gagne, souligne-t-on dans les associations au sein desquelles les plus pauvres prennent la parole.

«Dans nos associations, les plus pauvres se rassemblent, prennent la parole dans une démarche collective, construisent et organisent une pensée, une parole à partir de leur histoire et de leur vécu. Cette pensée et cette parole deviennent alors le lieu de dialogue avec d'autres» (LST, octobre 2000: 2). «En exprimant ensemble leurs expériences, leurs points de vue et leurs ambitions, les pauvres dépassent leur vécu personnel et individuel. Ainsi croît peu à peu une connaissance générale de leur souffrance, de leur combat et de la victoire qu'ils veulent atteindre» (BMLIK, 1999: 15; traduction du néerlandais).

#### **4. Les écueils, les obstacles et les critiques**

Les associations qui réunissent les plus pauvres sont les premières à constater combien il est difficile de parvenir à réunir les conditions idéales du dialogue.

- Le dialogue entre partenaires ne va pas de soi. Il exige un 'déplacement' de chacun des acteurs qui renoncent à leurs certitudes et à leurs schémas classiques de pensée. Engager un dialogue constructif, alliant confrontation des idées et respect des interlocuteurs, constitue un réel défi (Groupe de Recherche Quart Monde Université, 1999: 517). Chaque partenaire véhicule des idées préconçues sur le dialogue et sur les différents partenaires qu'il est amené à y rencontrer. Pour dépasser les représentations et les craintes développées vis-à-vis des autres, «il est important que la clarté soit faite en ce qui concerne les attentes que les différents acteurs ont vis-à-vis des autres et qu'elles soient harmonisées» (De Keeting, 1998: 5; traduction du néerlandais).

- La question de l'identité de chacun des partenaires se pose très vite dans une telle entreprise. Cette identité se voit mise à l'épreuve non seulement lors de l'interaction entre chaque groupe de partenaires mais aussi au sein de chaque groupe. Les participants à une expérience de 'Partenariat-Logement' ont constaté combien les différences entre partenaires jouent un rôle. Pour couper court aux méfiances réciproques, ils recommandent l'intervention d'un tiers médiateur qui soit «idéologiquement et affectivement indépendant des partenaires pour permettre à chacun de dire et de se dire en toute liberté, d'une part, de confronter les savoirs et de les soumettre à un examen permanent, d'autre part» (FUNDP, LST et TROC, 1999: 51).
- Le dialogue et les relations entre partenaires sont exposés à la difficulté de ne pas avoir le même langage. Le langage n'est pas seulement un médium de communication, il sert aussi de moyen de distinction et constitue, à cet égard, une source d'exclusion pour les plus pauvres qui se trouvent en 'insécurité linguistique' et subissent souvent la dépréciation des autres (Rousseau-Payen, 1996). Avec un parcours scolaire souvent court et plus chaotique, les plus démunis manient avec difficulté le langage abstrait et conceptuel et préfèrent parler en termes concrets ; ils disposent aussi d'un vocabulaire moins étendu. Pour garantir le dialogue, il est impératif de toujours être attentif à ce que tous comprennent et soient compris (APGA, 1999).
- Le temps est un facteur important dans le dialogue. Le rapport au temps des partenaires est rarement le même. Les personnes vivant dans la pauvreté ne peuvent s'adapter à des rythmes trop soutenus alors que les responsables politiques sont généralement tenus par des échéances. «Nous travaillons avec des gens [pauvres] à qui l'on n'a jamais demandé leur avis, qui ont entendu pendant des années qu'ils n'avaient aucune valeur, qui ont appris à se taire et à faire ce que l'on attendait d'eux» (Recht Op, s.d.: 2; traduction du néerlandais). Les associations n'ont de cesse de rappeler que pour qu'un vrai dialogue se construise, qui offre une réelle occasion aux pauvres de s'exprimer, il faut l'inscrire dans une temporalité longue et qui soit maîtrisée par les personnes pauvres. Le pouvoir politique et les associations s'inscrivent dans des logiques différentes: le politique doit dans un laps de temps relativement court élaborer des mesures et veiller à leur exécution alors que les associations proposent en général des mesures à plus long terme et plus générales, dont les fruits ne deviennent visibles que dans le temps (Vranken et al., 1997: 184). Les universitaires, eux aussi, doivent faire face à des échéances dont ils n'ont pas toujours la maîtrise. L'harmonisation des rythmes différents doit cependant être garantie pour une participation permanente et fondamentale des plus pauvres.
- Il existe toujours un danger que les attentes des personnes pauvres soient déçues, ce qui peut avoir comme effet de renforcer leur sentiment d'exclusion. «Ne pas réussir à ce que cette communication ait lieu, alors que le groupe cible s'est engagé et a développé un certain nombre d'attentes, renforce le mécanisme d'exclusion et creuse le fossé dans le futur» (De Keeting, 1998: 5; traduction du néerlandais).
- Compte tenu des conditions de vie difficiles des personnes démunies et de l'effort qu'elles doivent fournir pour s'inscrire dans une démarche de réflexion à long terme, il leur est parfois difficile de maintenir leur participation à longue échéance. Idéalement, il faut veiller à ce qu'une relation de confiance et un sentiment de bien-être émanent du groupe de dialogue. Ces conditions ne sont pas toujours faciles à respecter, lorsque des changements surviennent dans la structure du groupe (APGA, 1999: 44).
- Malgré toutes les dispositions méthodologiques possibles, les rapports de force ne sont jamais complètement absents du dialogue. En effet, même dans un climat de respect réciproque, les plus pauvres restent défavorisés dans le processus. Ne serait-ce que parce qu'ils ne disposent pas des mêmes moyens au départ : ils n'ont pas accès à la même information, ne manient pas le langage avec la facilité des chercheurs (Weiskopf et Laske,

1996). La position sociale des partenaires, les intérêts liés à l'institution à laquelle ils sont attachés, voire les intérêts personnels des participants ne sont jamais complètement gommés du processus.

- La concertation et le dialogue au niveau local sont de plus en plus encouragés<sup>11</sup> étant entendu que les membres d'une communauté locale sont les plus à même de formuler des solutions locales à des problèmes locaux. Le risque est alors que le dialogue soit promu à un niveau local, mais que la politique nationale, européenne, mondiale aille à l'encontre (politique macro-économique, monétaire...) des politiques locales. «En essayant constamment de montrer en quoi la pauvreté est une question d'intérêt général, les partenaires du Rapport soulignent que les recommandations et propositions opérationnelles qu'ils ont dégagées concernent tout autant les contextes qui engendrent la pauvreté que ceux, individus ou groupes, qui en sont les victimes» (RGP, 1994: 392).

## 5. Formaliser le dialogue

Dans le Rapport Général sur la Pauvreté, les associations au sein desquelles les plus pauvres s'expriment ont explicitement demandé la poursuite et la formalisation du dialogue. Elles y réclament «l'outil d'une politique», qui impulserait un processus de politique générale de lutte contre la pauvreté en reliant tous les niveaux de compétences et d'intervention (RGP, 1994: 410-412).

Le 5 mai 1998, un «Accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la politique en matière de pauvreté»<sup>12</sup>, qui a valeur légale, a été signé par tous les ministres concernés par la pauvreté et l'exclusion sociale. Cet Accord a été approuvé par tous les Parlements du pays et publié au Moniteur belge le 16 décembre 1998 et le 10 juillet 1999.

Dans le préambule de cet Accord, on fait explicitement référence:

- à l'atteinte à la dignité et aux droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains que constituent la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale;
- à la restauration des conditions de la dignité humaine et de l'exercice des droits de l'homme tels qu'ils sont définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les Pactes internationaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels et aux droits civils et politiques comme objectif commun de toutes les autorités du pays;
- à l'effort constant de chaque autorité, tant de son côté qu'en coordination avec les autres, que la lutte contre la pauvreté nécessite;
- au rôle prioritaire de la sécurité sociale pour le maintien de la cohésion sociale;
- à l'importance de la continuité des politiques d'intégration, notamment par l'adaptation et le développement des services publics;
- à l'importance de la participation de toutes les personnes concernées par ces politiques, devant être garantie par les autorités.

Cet Accord de coopération, qui crée le Service, prévoit, en son article 5 § 2, qu'afin de réaliser ses objectifs (énumérés au § 1) le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et

---

<sup>11</sup> Voir, par exemple, le programme LIFE (Local Initiative Facility for urban Environment) du PNUD destiné à encourager la participation et le dialogue au niveau local en ce qui concerne les problèmes environnementaux que subissent les populations pauvres.

<sup>12</sup> Le texte complet de l'Accord de coopération est reproduit dans l'annexe 2.

l'exclusion sociale «associe d'une manière structurelle et continue à ses travaux les organisations dans lesquelles les personnes les plus démunies s'expriment, en faisant usage de la méthodologie basée sur le dialogue telle qu'elle a été développée lors de l'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté» (M.B. du 10 juillet 1999).

La méthode du dialogue est donc versée dans un texte de loi et constitue la réponse des autorités à un processus de bottom-up émanant des associations et engagé depuis plusieurs années.

C'est donc dans ce texte qu'ont été définis (ou parfois esquissés) les principaux piliers du dialogue: les Associations au sein desquelles les plus pauvres prennent la parole, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale et la Conférence interministérielle pour l'intégration sociale.

### **5.1. Le Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté**

Les associations qui ont participé à la rédaction du Rapport Général sur la Pauvreté, rejointes par quelques autres, ont formé ensemble un collectif, le 'Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté'.

Aujourd'hui, ce Collectif est formé de 15 associations provenant des trois Régions du pays. La Communauté germanophone n'y est malheureusement pas représentée. Toutes ces associations ont pour caractéristique première de faire émerger la parole des plus pauvres en leur sein, chacune gardant par ailleurs ses spécificités. Dans un document destiné à définir la collaboration entre le Collectif et le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme qui abrite le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, l'unité du groupe des associations se définit par quatre caractéristiques:

- «- la priorité aux plus pauvres est leur point de référence;
- les Associations rassemblent les plus pauvres qui y prennent la parole et des personnes solidaires; elles font naître une force où les plus pauvres sont les premiers acteurs. Elles sont le résultat de la volonté des plus pauvres, appuyée par des personnes solidaires, de développer des moyens collectifs d'émancipation, de résistance à la misère;
- les Associations ont toutes une longue histoire avec les pauvres;
- les Associations bâtissent un dialogue permanent avec les plus pauvres pour acquérir et approfondir une connaissance solide de la pauvreté. Cela suppose un engagement à long terme» (APRGP, 1996: 1).

Dans ce même document, les missions du Collectif sont explicitées:

- «- Faire entendre la voix, faire reconnaître la pensée à travers le dialogue avec des délégués;
- garantir la méthode de travail expérimentée durant l'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté, la référence à la pensée des plus pauvres liée à leurs luttes;
- sur la base de ce travail, contribuer à la préparation des conférences interministérielles» (APRGP, 1996: 1).

Avec le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, le Collectif poursuit l'objectif de «renforcer la participation des pauvres et sa reconnaissance institutionnelle dans le processus décisionnel» (APRGP, 1996: 2).

Le Collectif se réunit avec le Service tous les mois. C'est à cette occasion que sont discutés le rythme et les thèmes de travail, les orientations fondamentales de la réflexion qui est élaborée avec le Service, que des avis sont émis sur des faits de l'actualité politique et sociale. On y échange aussi des informations, entre Associations et avec le Service.

C'est aussi ce Collectif, notamment par le biais de ses représentants à la Commission d'accompagnement du Service<sup>13</sup>, qui veille à ce que les principes fondamentaux du dialogue soient respectés dans les travaux du Service.

## **5.2. Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale**

Si le Rapport Général sur la Pauvreté fut une démarche originale, la réponse du Gouvernement l'a été tout autant: investir un service public d'un rôle d'appui non représentatif aux associations dans lesquelles les plus démunis prennent la parole afin de structurer le dialogue entre elles et les responsables politiques.

L'article 5 de l'Accord de coopération précise les missions du Service:

- répertorier, systématiser et analyser les informations en matière de précarité d'existence, de pauvreté, d'exclusion sociale et d'accès aux droits sur la base d'indicateurs définis au préalable;
- formuler des recommandations et des propositions concrètes en vue d'améliorer les politiques et les initiatives de prévention de la précarité d'existence, de lutte contre la pauvreté et d'intégration de personnes dans la société;
- rédiger au moins tous les deux ans un rapport;
- émettre des avis ou rédiger des rapports intérimaires sur toute question relative aux domaines relevant de ces missions, à la demande d'une des parties signataires de l'Accord de coopération, de la Conférence interministérielle ou d'initiative;
- organiser une concertation structurelle avec les plus démunis.

Dès lors, un des éléments essentiels de la méthode de travail qui est développé au sein du Service est la méthode du dialogue, la même méthode qui a été utilisée pour l'élaboration du Rapport Général sur la Pauvreté.

## **5.3. La Conférence interministérielle pour l'intégration sociale**

Créée à la demande des auteurs du Rapport Général sur la Pauvreté, la Conférence interministérielle pour l'intégration sociale est une structure permanente de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions dont l'objectif est d'assurer la cohérence des mesures de lutte contre le pauvreté.

Présidée par le Ministre de l'intégration sociale, elle réunit tous les Ministres fédéraux, communautaires et régionaux compétents dans une matière qui intéresse la pauvreté. Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, représenté par le Service de lutte

---

<sup>13</sup> La Commission d'accompagnement du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale accompagne les travaux du Service et veille au respect de la méthodologie ainsi qu'au bon avancement du rapport. Sa composition exacte est reproduite dans l'annexe 4.

contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, assiste à la Conférence proprement dite et est impliqué dans la préparation des travaux.

- Le Service rencontre régulièrement les Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté pour entendre leurs réflexions et leurs priorités et les informer des travaux de la Conférence interministérielle.
- Il effectue des recherches, rédige des notes sur diverses questions. Certains dossiers travaillés au sein du Service sont inscrits à l'ordre du jour de la Conférence interministérielle, d'autres non.
- Le Service peut émettre des avis ou rédiger des rapports intérimaires sur toute question relative aux domaines relevant de ses missions, à la demande d'une des parties signataires de l'Accord de coopération, de la Conférence interministérielle ou d'initiative.

## **6. Le dialogue au sein des associations**

Ci-dessous suit (dans une autre police de caractère) le texte rédigé par les Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté. Il décrit le cadre et les principes suivant lesquels elles travaillent en amont, au sein de leurs propres organisations, et ainsi préparent, entre autres, le dialogue qui s'élabore avec le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Ce texte a été traduit du néerlandais.

\* \* \* \* \*

Que doit-il se passer au sein d'une association pour qu'un dialogue constructif soit possible entre les personnes pauvres et le monde politique ? Toutes les facettes de la vie des personnes pauvres sont déterminées par la pauvreté. Leur partage de la connaissance de la pauvreté avec un organisme politique est le résultat de tout un processus qui a eu lieu au sein des associations. Processus consistant à 'entrer en contact avec les personnes', 'les impliquer dans les activités', 'leur permettre d'être capables de s'exprimer' et 'travailler de manière structurelle' avec les personnes pauvres. C'est ce processus, ce travail mené au sein des associations que nous voulons expliquer ici. Tout d'abord, une de ces associations, le Centre Kauwenberg d'Anvers, décrit de manière concrète son fonctionnement. Ensuite, quelques conditions de base à remplir pour aboutir à un dialogue avec les plus pauvres sont exposées.

### **6.1. Le fonctionnement d'une association: le Centre Kauwenberg**

#### *6.1.1. La première étape: la recherche des plus pauvres*

Nous ne disons rien de neuf quand nous affirmons que les plus pauvres vivent de manière extrêmement isolée. Ils ne participent presque pas à la vie sociale et s'enferment dans leur propre monde, à cause de la honte notamment. La pauvreté est en effet « un réseau d'exclusions sociales qui couvre plusieurs domaines de la vie personnelle et de la vie sociale. Elle sépare les personnes pauvres des modes de vie généralement acceptés

*de la société. Celles-ci ne peuvent combler ce fossé en ayant recours à leurs propres forces* »<sup>14</sup>. Dès lors, pour les Associations, la première étape consiste toujours à rechercher les plus pauvres. On accorde souvent peu d'attention à cette première étape. Nous aimerions nous y arrêter un peu plus longuement ici. En tant qu'organisation, comment entre-t-on en contact avec les personnes vivant dans la pauvreté ? Comment et où a lieu la première conversation, extrêmement importante ?

- ***Accompagnement et soutien individuel***

On n'atteint pas les personnes vivant dans la pauvreté par des contacts indirects. Les affiches, brochures, les diverses actions consistant à distribuer des documents pour faire connaître l'association dans les quartiers de la ville où règne la pauvreté, n'atteignent en général pas leur but. On rentre en contact avec les plus pauvres de manière directe, les yeux dans les yeux, au cours d'une conversation prudente.

Un premier contact peut résulter d'une demande émanant des plus pauvres. Ceux-ci cherchent par exemple à obtenir de l'aide pour remplir des obligations administratives, résoudre des problèmes financiers ou des problèmes liés au placement des enfants, à la santé ou bien ils recherchent un logement, de la nourriture, des meubles etc. Répondre à ces demandes peut être un moyen d'impliquer les personnes dans un processus de groupe mais ce n'est pas un but en soi. En effet, nous voulons travailler de manière structurelle à l'émancipation des personnes et non dans un but caritatif. D'ailleurs, une personne vivant dans la pauvreté veut généralement tout d'abord trouver une oreille attentive, quelqu'un qui écoute vraiment ses problèmes. « *J'en ai jusque là...* ». Ensuite vient la demande d'aide en cas de problème.

Les personnes vivant dans la pauvreté voient souvent les organisations d'aide comme une menace. Une profonde méfiance règne vis-à-vis de l'assistant social. « *Il va intervenir dans ma famille. Il va tout critiquer* ». Le collaborateur doit faire preuve d'une extrême prudence lors du premier contact. La cause de cette méfiance est souvent la crainte que l'assistant social ne prenne l'initiative de faire placer les enfants. On ne parvient pas à supprimer d'un seul coup cette méfiance profondément ancrée. Les personnes pauvres font progressivement confiance à l'association et se rendent compte qu'il ne s'agit pas d'une aide classique, imposée. Cependant, lors du premier contact, il s'agit surtout de ne pas aggraver la méfiance.

- ***Les réseaux des plus pauvres***

La pauvreté se caractérise notamment par le fait que les personnes vivant dans une telle situation ne peuvent guère ou pas du tout recourir à l'aide de leur entourage. Elles sont souvent brouillées avec leur famille ou bien celle-ci est aussi absorbée par la lutte quotidienne pour la survie. Le cercle d'amis et de connaissances est peu stable mais néanmoins extrêmement important quand, en tant que collaborateur

<sup>14</sup> VRANKEN, J., GELDOF, D., VAN MENXEL, G. (e.a.) (2000), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2000*. Leuven : Acco, p. 42.

d'une association, on part à la recherche des plus pauvres. Quand on se rend chez une famille vivant une crise aiguë par exemple, on y rencontre souvent des connaissances et des amis de cette famille qu'on ne connaissait pas encore et qui sont aussi là à cause de la crise.

Plus important encore est le fait que les personnes pauvres actives dans l'association invitent des amis et des connaissances à participer aux activités. Souvent, ces amis les accompagnent la première fois pour inscrire leurs enfants dans ce qu'on appelle 'le club des enfants'. Le club des enfants, qui a lieu le mercredi après-midi, est une des activités organisées par l'association pour les jeunes et les enfants de Kauwenberg. Pour les parents, un accueil informel est prévu au centre. Si les amis entrent dans l'association, le réseau existant s'agrandit et il est renforcé. Parfois, de nouveaux réseaux de personnes qui font connaissance par le biais de l'association se créent. Ces personnes vont aussi se rendre visite en dehors de l'association et de cette manière, elles s'aident mutuellement à apprendre à s'exprimer <sup>15</sup>. Notre association continue donc aussi à fonctionner en dehors de la présence des collaborateurs ! La capacité des personnes pauvres à s'exprimer est souvent encore réduite en dehors de cet environnement familial mais celui-ci, le réseau, se développe. Pour les personnes totalement isolées, l'association est souvent le début d'un premier réseau.

Un engagement de longue durée des collaborateurs constitue clairement un atout. Au fil des années, ils sont parvenus à construire leur propre réseau avec les personnes pauvres. S'investir aussi longtemps sans se décourager aide à réduire la méfiance des personnes pauvres et permet de réintégrer plus facilement quelqu'un qui a décroché.

- ***La présence dans la rue et les visites à domicile***

Un certain nombre de collaborateurs de notre centre habitent dans les mêmes quartiers que les personnes vivant dans la pauvreté<sup>16</sup>. Là ils rencontrent de nouvelles personnes qu'ils souhaitent impliquer dans les activités des associations. Le supermarché, par exemple, se révèle un endroit idéal pour une première conversation. Les déplacements dans le quartier ou la ville se font de préférence en vélo ou simplement à pied. Quand on rencontre quelqu'un, il est important de prendre le temps de discuter. Des phrases comme « *je n'ai pas beaucoup de temps maintenant parce que je dois encore aller quelque part mais une prochaine fois ...* » augmentent la méfiance de la personne avec qui on parle, qu'il s'agisse d'une personne qu'on connaît déjà ou pas encore. Elle doit sentir qu'on prend du temps pour elle et qu'on l'écoute réellement. En d'autres termes, en rue, il faut être attentif à l'imprévu.

---

<sup>15</sup> Il faut toutefois faire remarquer que des réseaux déjà existants peuvent aussi amener des personnes à décrocher. Certes, elles souhaitent participer aux activités mais leur partenaire, leurs amis ou leur famille se sentent menacés et exercent une pression pour qu'elles « laissent tomber » l'association.

<sup>16</sup> Les quartiers 'Den dam' et 'Seefhoek'.

Rendre visite à des familles que nous connaissons est une constante dans nos activités. 'Rencontrer' les personnes et les impliquer dans les activités est un processus, cela ne se fait pas en une seule fois. A cause de la lutte quotidienne pour survivre « ici et maintenant », lutte contre la pauvreté concrète, beaucoup de personnes décrochent. Tout d'un coup, elles ne viennent plus. Les visites à domicile sont alors un moyen approprié pour les impliquer de nouveau dans les activités. Le fait que cela ralentisse le fonctionnement et implique un travail de longue haleine n'est pas un inconvénient. Nous devons continuellement aller rechercher ceux qui décrochent. Sinon, on court le risque de ne continuer qu'avec les plus forts. Choisir d'être avec les plus pauvres demande de faire constamment attention à les 'impliquer dans les activités', même s'il s'agit de personnes qui connaissent l'association depuis des années déjà.

Chez les personnes qu'on connaît déjà, on rencontre souvent de nouvelles personnes. Elles aussi se révèlent toujours marquées par la pauvreté. Apporter un soutien individuel, par exemple en accompagnant des personnes que nous connaissons déjà au CPAS ou chez le médecin, peut aussi permettre de faire connaissance avec de nouvelles personnes. Comme le supermarché, la salle d'attente est un lieu idéal pour une première conversation.

Le travail d'une association commence dès le premier contact de l'association avec une personne vivant dans la pauvreté. Chaque contact est le début d'un processus de groupe, d'une plus grande capacité à s'exprimer, même si la personne en question ne connaît pas l'association. Le premier contact ne doit surtout pas renforcer la méfiance. Celle-ci est progressivement neutralisée par ce qu'on appelle les « *activités facilement accessibles* ». Après ce premier contact, on essaie d'impliquer la personne et toute la famille dans ces activités.

### *6.1.2. Activités facilement accessibles*

Beaucoup 'd'activités facilement accessibles' sont organisées au sein du Centre Kauwenberg. Il y a par exemple le « instuif »<sup>17</sup> quotidien. Le centre est ouvert l'après-midi et le soir, on peut venir y boire une tasse de café et discuter. Parfois deux personnes viennent, parfois trente. On prévoit également une place pour un soutien individuel : il est possible de s'épancher lors d'un entretien entre tête à tête, par exemple. Tout comme les autres activités facilement accessibles, l'accueil informel a trois objectifs : réduire la méfiance des participants vis-à-vis de l'organisation, créer un esprit de groupe et faire naître un sentiment d'appartenance à un groupe plus large.

Cette 'appartenance' à une association est souvent un approfondissement de l'identité. Quand on pose la question « *Qui suis-je ?* », la réponse est en effet généralement : « *j'appartiens à ce groupe, cette association* ». Pouvoir dire « *je fais partie du groupe de Kauwenberg* » contribue à construire l'identité, la conscience de soi des personnes pauvres.

---

17 N.D.T. : accueil informel

Kauwenberg organise aussi des festivités et des excursions. Noël, Pâques et la Saint-Nicolas sont des occasions idéales pour rassembler un grand nombre de personnes lors d'une fête conviviale. Dans ces fêtes et ces excursions, le plus important, c'est bien entendu de '*faire la fête*', de vivre concrètement un esprit de groupe et de l'exprimer.

Quand nous faisons la connaissance de quelqu'un, nous l'invitons généralement à participer à ces activités facilement accessibles. Lors de ces activités aussi, le dialogue – au sein littéral de : parler ensemble - est partout présent. Le ton des discussions est généralement léger mais à ce moment-là aussi, on peut, si on écoute attentivement, récolter beaucoup d'informations sur la manière concrète dont la pauvreté est vécue. Régulièrement, la lutte quotidienne pour survivre est abordée. Les conversations portent alors sur les enfants, l'école, une expulsion, une saisie, la menace d'un placement d'enfant, des problèmes de santé, l'endettement, les factures, les allocations, le travail, l'accoutumance à certaines substances, etc.

D'ailleurs, écouter ce que des personnes vivant dans la pauvreté veulent dire et saisir le message qu'elles veulent transmettre demandent un certain nombre de compétences de la part de celui/celle qui écoute. Ces personnes utilisent en effet un vocabulaire limité mais fort. En outre, à cause des expériences qu'elles ont vécues, certains mots, comme « famille » par exemple, ont acquis une grande charge émotionnelle. Si on veut comprendre les personnes pauvres, il faut écouter très attentivement pour ensuite pouvoir « décoder » correctement leur langue. Ainsi on peut traduire correctement « *Tu m'as donné une tasse de café* » par « *Tu m'as traité comme un être humain, comme une personne* ».

L'esprit de groupe est ensuite renforcé davantage dans ce qu'on appelle 'les groupes'. Ces rencontres concernent la manière dont la pauvreté et l'exclusion sont vécues en pratique et tout ce qui y est lié. On discute en profondeur de problèmes et de thèmes, souvent en vue de modifier les mécanismes d'exclusion au sein de la société.

### *6.1.3. Les groupes*

Généralement, une telle réunion commence par le récit de ce que les participants ont vécu au cours des semaines précédentes. Ces expériences peuvent être tant positives que négatives. Soit on approfondit un thème amené par quelqu'un, soit on travaille sur un thème déterminé au préalable. Des rencontres en groupe ont régulièrement lieu dans le cadre d'un projet. Il peut s'agir d'une recherche scientifique ou de la formulation d'avis politiques destinés aux pouvoirs publics. Dans ce cas, il est par exemple question de la rédaction de rapports relatifs à l'enseignement ou au soutien apporté aux familles. En outre, des groupes se rassemblent dans le cadre d'une collaboration avec d'autres associations (par exemple l'université populaire mensuelle d'ATD). Souvent, une instance (telle que 'Kind en Gezin', l'équivalent de l'ONE ; le CLB<sup>18</sup>; une école...) participe à la réunion. De cette manière, un dialogue

<sup>18</sup> Centre d'encadrement des élèves

direct se noue entre les personnes pauvres et la société, plus précisément les services qui sont régulièrement en contact avec les personnes pauvres.

Le Centre Kauwenberg comporte un groupe 'femmes au travail', un groupe 'jeunes adultes', trois groupes de femmes (en fonction de l'âge) et un 'groupe d'hommes' (10 à 25 participants réguliers par groupe). L'accompagnement n'a pas pour objectif d'apporter des solutions ou des réponses mais plutôt de mettre les participants en contact. De cette manière, ils peuvent se soutenir mutuellement et se donner des conseils sur la manière de s'attaquer aux problèmes.

Participer à de telles discussions en groupe, au sein de Kauwenberg ou à l'extérieur, demande beaucoup de la part des personnes vivant dans la pauvreté. Il leur faut d'abord pouvoir dépasser le « *ici et maintenant* » et regarder en avant. De plus, elles doivent abandonner leur vision des choses en noir et blanc qu'elles ont souvent. Elles pensent en termes de « *nous* » et de « *eux* », « *nous* » étant bien entendu les bons et « *eux* » par définition les mauvais. Il leur faut donc nuancer. Ensuite, il faut dépasser la crainte, ne pas rester silencieux par peur, avoir confiance dans le groupe. En outre, elles doivent posséder ce qu'on appelle des « *stratégies de gestion* » des échecs. « *Il y a certains rêves qu'on ne peut tout simplement pas réaliser. Ainsi je mourais d'envie d'apprendre le français mais ça n'a pas été possible, je n'étais pas assez intelligent(e) pour ça. Alors il vaut mieux abandonner et choisir un autre rêve, autrement on devient malheureux. Mon rêve maintenant, c'est de trouver un travail fixe* ». Enfin, il faut travailler à la capacité d'abstraction, de généralisation. Il faut replacer sa situation personnelle dans un vaste ensemble de situations et de cette manière, agir pour améliorer des situations analogues. Apprendre à parler au nom des autres est crucial pour la méthode de dialogue, surtout si les plus pauvres parlent directement aux organismes politiques<sup>19</sup>. Les hommes politiques souhaitent en effet déterminer des mesures générales favorables au plus grand nombre possible de personnes.

Nous ne nous arrêtons pas assez souvent sur le fait que les personnes qui vivent dans la pauvreté et en parlent doivent posséder toutes ces aptitudes : nuancer, généraliser, parler au nom des autres... Pour les personnes qui ne vivent pas dans la pauvreté, elles semblent aller de soi, comme si elles étaient innées. Mais ce n'est pas le cas ! Il faut les acquérir. Les collaborateurs de notre association peuvent (à notre avis) servir en partie 'd'interprète' pour les plus faibles qui, pleins d'amertume et de colère, ne sont pas en mesure de nuancer leurs propos et de généraliser. De cette manière, la méthode de dialogue agit, du moins de manière indirecte, par l'intermédiaire des associations et on peut garantir aux « plus faibles » que leur voix aussi sera entendue. En même temps, des personnes qui ne sont pas (encore) impliquées dans le processus de groupe des associations peuvent ainsi être entendues par le biais des collaborateurs qui parlent avec elles.

<sup>19</sup> A ce propos, une des associations, le Centre Kauwenberg a réalisé une vidéo « *In naam van ieder van ons* » (Au nom de chacun d'entre nous) qui peut aider les associations dans l'apprentissage de la prise de parole au nom des autres par les personnes pauvres.

Depuis le *Rapport Général sur la Pauvreté (1995)*, la méthode de dialogue est tenue en haute estime comme moyen de contact entre le monde politique et les personnes pauvres, avec les associations comme intermédiaire. A juste titre. Il est néanmoins important de souligner que la méthode de dialogue ne peut se limiter à ce partage de connaissance avec les organismes politiques. Chaque discussion peut être un dialogue, un transfert de connaissance, du moins quand les interlocuteurs sont disposés à écouter et font preuve de compréhension à l'égard du point de vue de l'autre. Le dialogue avec les plus pauvres n'est dès lors pas une fin en soi mais une constante à travers toutes les activités des associations. *Il s'agit de toute forme de communication directe et ouverte entre les familles pauvres et les partenaires qui veulent s'investir avec elles dans la recherche de nouvelles mesures ou de mesures structurelles améliorées pour s'attaquer à la pauvreté*<sup>20</sup>. La méthode du dialogue est donc le moyen indiqué pour révéler quelles structures sociales provoquent la persistance (et l'augmentation !) de la pauvreté et de l'exclusion dans notre société<sup>21</sup>.

## 6.2. Conditions générales pour le dialogue avec les personnes pauvres

*En général, le travail des associations rassemblant des personnes pauvres tourne autour de trois éléments :*

- 1) le *contexte social* de la pauvreté (changements qui interviennent dans les mécanismes d'exclusion au sein de notre société);
- 2) la *situation personnelle* des personnes pauvres (facteurs objectivement mesurables comme le logement, l'endettement, le degré d'instruction, le chômage, etc.);
- 3) l'*expérience de vie* des personnes pauvres elles-mêmes (vécu de la pauvreté comme une "faute" personnelle, honte, image de soi négative, etc.).

Individuellement, les seize associations réunies au sein du *Collectif* ont chacune leurs priorités. Cette diversité résulte d'une vision quelque peu différente ou alors de restrictions en matière de locaux, de personnel ou de subventions. Cependant, les trois éléments mentionnés ci avant sont étroitement liés et doivent tous, indépendamment des priorités particulières, figurer au centre des préoccupations de chaque association. En effet, ils sont absolument indissociables et forment toujours la base des diverses activités (réunions de groupe, soutien individuel, etc.). On peut insister davantage sur l'un ou l'autre de ces éléments mais on ne peut jamais les dissocier complètement.

On se réfère souvent à la première phrase de la définition de la pauvreté donnée par l'équipe du professeur Vranken : *La pauvreté est un réseau d'exclusions sociales qui couvre plusieurs domaines de la vie personnelle et de la vie sociale.*<sup>22</sup> Une association ne

<sup>20</sup> D'après : De beweging van Mensen met Laag Inkomen en Kinderen, *Samen gaan we vooruit.* (2000), Oostende-Gent, p 34.

<sup>21</sup> Ce qui n'empêche pas d'autres méthodes de lutte contre la pauvreté, comme la méthode relative aux « experts d'expérience », d'être aussi utiles.

<sup>22</sup> VRANKEN, J., GELDOLF, D., VAN MENXEL, G. (e.a.) (2000), *Armoede en sociale uitsluiting Jaarboek 2000.* Leuven : Acco, p. 42.

peut pas lutter contre la pauvreté sans révéler ce "réseau d'exclusions", sans attirer l'attention des décideurs politiques et de la communauté, sans proposer de solutions de rechange et sans s'efforcer d'obtenir la participation des personnes pauvres à la politique les concernant.

*De nombreuses associations fournissent des informations à la communauté (brochures et soirées d'information, contacts avec la presse, rapports, témoignages, etc.) et/ou entreprennent des actions pour dénoncer des situations déplorables flagrantes. En outre, les associations sont très actives en matière de politique à suivre et de participation à cette politique. Cette activité se pratique la plupart du temps en groupe. Lorsqu'elles sont au sein d'un groupe, les personnes pauvres prennent conscience de leur situation et se rendent compte que la pauvreté n'est pas due au destin ni à l'une ou l'autre faute personnelle mais à une "injustice" qu'il faut réparer. Elles apprennent qu'elles ne sont pas les seules à rencontrer des problèmes, qu'elles ne sont donc pas personnellement responsables de leur situation et que cette situation peut s'améliorer. Suite à cette prise de conscience, on peut chercher des moyens de "changer les choses". C'est ainsi qu'au sein des associations, on voit apparaître des groupes axés sur l'action et sur la politique à suivre (par exemple en matière de logement, d'emploi ou d'enseignement).*

Cette approche pratique se déroule en plusieurs phases :

- Choix d'un sujet qui concerne le groupe et la lutte contre la pauvreté, qui correspond aux expériences vécues par le groupe et qui offre des possibilités de dialogue;
- Rassemblement et échange d'expériences;
- Confrontation des expériences à la réalité : il faut voir où se situent ces expériences par rapport à la réglementation ou à la législation en la matière et s'il s'agit d'un problème de structure ou d'exécution;
- Distanciation vis-à-vis des expériences personnelles et détermination des problèmes révélés par ces expériences;
- Formulation de propositions de changement;
- Elaboration d'un dossier : l'animateur rassemble le matériel fourni par le groupe et l'examine dans le cadre d'une problématique sociale;
- Consultation des membres du groupe pour savoir à qui adresser les recommandations et comment susciter de nouveaux intérêts.

Ce processus peut durer un an ou plus. Chacune des phases présente des caractéristiques particulières et comporte des problèmes. De plus, les différentes phases se superposent.

- La circulation des informations requiert une certaine confiance. Il s'agit d'histoires personnelles. Au sein du groupe, on est attentif aux règles de déontologie et à leur respect.
- La transposition des expériences personnelles en problématique collective exige un accompagnement pour effectuer cette prise de distance.

- La formulation de propositions de changement s'effectue en plusieurs phases. En un premier temps, toutes les propositions sont mises sur le tapis. Ensuite, on voit quelles sont les propositions qui intéressent directement les services ou les instances avec qui nous entamons un dialogue.
- Le dossier est constitué par un travailleur de l'association. Ce dossier élargit le cadre du sujet et décrit la méthode de travail. De cette façon, les instances concernées peuvent tenir compte des origines du problème et éventuellement de ses limites.
- Le contenu du dossier est à nouveau soumis au groupe, ce qui implique une ou plusieurs réunions supplémentaires. Les personnes pauvres ont besoin de plus d'une soirée pour lire un dossier de 20 à 30 pages et communiquer leurs réflexions à ce sujet.
- La recherche de stratégies visant à entamer un dialogue à l'aide de ce dossier exige une certaine connaissance des organismes et des instances qui jouent un rôle dans le sujet en question. Il faut aussi réfléchir à l'objectif que nous voulons atteindre et à l'énergie que nous pouvons (voulons) y consacrer.
- Les représentants du groupe prennent contact avec les autorités. Chaque rencontre doit être préparée : nous devons savoir ce que nous allons dire, ce que nous allons demander, qui va dire quoi, etc. Il faut du temps et de la créativité pour trouver une forme de présentation où les représentants se sentent à l'aise. Les personnes pauvres sont parfois embarrassées quand elles doivent exposer des problèmes à une personnalité importante ou à un groupe composé en grande partie d'inconnus, même si elles ont discuté de ces problèmes pendant des mois et qu'elles maîtrisent bien le sujet.
- Lors de ce contact, le travailleur doit surtout veiller à ce que l'entretien se déroule en "langage humain" et ne s'écarte pas du sujet. Les décideurs politiques ont souvent tendance à élargir la problématique et à étendre les propositions de changement à des sujets connexes qui n'ont pas été préparés au sein du groupe. Les personnes pauvres risquent alors d'être dépassées et de rentrer chez elles avec un sentiment de frustration dû à l'impression de ne pas avoir été écoutées. Il est également important de conclure des accords concrets qui puissent être évalués par la suite.
- La presse peut être un allié car elle peut attirer l'attention sur une problématique particulière. Cela demande aussi du temps de trouver et de bien informer des représentants qui veulent et puissent transmettre l'information.
- Le respect des recommandations passées et l'organisation simultanée de nouvelles actions demandent beaucoup d'engagement de la part des membres du groupe. Tant que le groupe s'occupe d'un même sujet, il n'y a aucun problème. La situation se complique si l'application n'intervient qu'après plusieurs mois et qu'entre-temps, le groupe a abordé un autre sujet. Il faut un certain temps pour réaliser les promesses, appliquer les réglementations, envisager les propositions de changement dans un cadre légal. Ensuite, il faut beaucoup d'énergie pour récupérer l'attention et la substance.

Dans une association, un "travailleur" doit répondre à certaines exigences. Outre des compétences particulières, il s'agit surtout d'attitudes visant à créer une bonne relation entre personnes pauvres et travailleurs :

- Le maintien d'un respect fondamental vis-à-vis de l'individu en tant que personne et la volonté d'envisager les problèmes dans un contexte plus large; en d'autres termes, une attitude catégoriquement positive et respectueuse. Il s'agit surtout ici d'appliquer les règles élémentaires de politesse.
- L'abandon de l'idée de faute. Il ne faut pas réduire la problématique à un problème personnel.
- L'abandon de ses propres évidences. Le travailleur doit réfléchir à ses valeurs et normes (son cadre de référence personnel), et ce en partant d'un sentiment d'égalité et de solidarité avec le cadre de référence des personnes pauvres.
- La reconnaissance du cadre de vie des personnes pauvres.
- La confiance dans les qualités et les capacités des personnes qui vivent dans la misère.
- Le respect du rythme de ces personnes.

On ne demande jamais l'avis des personnes pauvres. On leur répète depuis longtemps qu'elles ne sont bonnes à rien. Elles ont appris à se taire et à faire ce qu'on leur demande. Il faut du temps pour leur inculquer qu'elles ont des droits et qu'elles sont capables de se défendre elles-mêmes. Comment procéder pour arriver à une telle émancipation, à l'autonomie des personnes pauvres? Ce n'est pas simple. Tout d'abord, les associations doivent partir à la recherche des plus pauvres et établir des contacts avec eux. Grâce aux diverses activités et au contact personnel, la méfiance que ces personnes éprouvent vis-à-vis des associations s'estompe peu à peu. On se préoccupe de leur donner une image positive d'elles-mêmes, un certain amour-propre. Mais le dialogue impose de gros efforts aux personnes pauvres.

- 1) Il faut dépasser le stade de l'"ici et maintenant", c'est-à-dire la lutte pour la survie et les graves problèmes de la vie quotidienne.
- 2) Il faut analyser sa propre situation à la lumière de beaucoup d'autres situations vécues par beaucoup d'autres personnes et ce faisant, défendre également ceux qui vivent une situation semblable. On apprend donc à relativiser ses problèmes et à les envisager dans un cadre plus général. Ainsi, les activités de groupe permettent également de renforcer l'individu. On se rend compte que l'on peut contribuer à l'amélioration de sa propre situation.
- 3) Il faut croire à la réalité de la communauté, croire que l'on peut atteindre des résultats en tant que groupe, même si cela prend longtemps.
- 4) Ceci implique qu'il faut pouvoir se débarrasser de tout négativisme, de l'habitude de penser en termes "noir-blanc", de son profond sentiment d'impuissance. Ce n'est pas facile pour ceux qui sont souvent très déçus de la vie.
- 5) Pendant cet apprentissage, il faut apprendre "à tomber et à se relever", à faire face aux échecs.

Au sein des associations, les activités de groupe et le soutien individuel permettent aux personnes pauvres d'acquérir certaines compétences. Grâce au soutien individuel, les collaborateurs de l'association veulent surtout *accompagner* les personnes pauvres, *être à leurs côtés*. Il est possible de communiquer les demandes individuelles d'aide aux services existants mais il n'est nullement question d'organiser un second circuit en faveur des personnes pauvres. Nous aimerions pourtant obtenir que les services existants tiennent compte des problèmes spécifiques des personnes pauvres et des obstacles qu'elles rencontrent dans le domaine de l'aide.

En pratique, ceci signifie que les personnes pauvres formulent elles-mêmes leurs demandes d'aide. Elles collaborent à la recherche de solutions. Ce sont elles qui entreprennent les démarches auprès des divers services – si nécessaire avec un petit coup de pouce au début. Nous n'intervenons que si les services ne répondent pas aux besoins des personnes pauvres ou si la confiance indispensable n'est pas encore installée.

Quelle que soit l'importance d'une bonne aide, les personnes qui vivent dans la misère sont plus que de simples demandeurs d'aide, représentent plus que la somme de leurs problèmes. La lutte contre la pauvreté concerne tous les domaines de la vie.

Concrètement, ce soutien individuel signifie que :

- nous sommes accessibles tous les jours;
- nous écoutons les personnes qui viennent avec des questions ou prennent rendez-vous;
- nous effectuons des visites à domicile;
- nous devons être capables de répondre à toutes sortes de problèmes : on aborde des sujets aussi divers que l'administration, l'éducation, les relations, etc.; parfois, il s'agit simplement de "traduire" des lettres incompréhensibles;
- nous offrons un soutien pratique pour obtenir un logement, un prêt, un emploi, etc.;
- nous évitons de nous charger des problèmes particuliers, nous préférons examiner l'ensemble de la problématique, établir des liens, envisager le contexte général;
- les gens apprennent à téléphoner eux-mêmes aux divers services, à écrire des lettres, etc.;
- notre aide peut être occasionnelle, de courte durée ou de longue durée;
- certaines personnes ne viennent que quelques fois par mois, d'autres plusieurs fois par semaine;
- nous organisons une concertation entre les différents services et les demandeurs d'aide;
- nous nous rendons ensemble dans les nouveaux services;
- nous servons de médiateur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille;
- nous donnons des dizaines de coups de téléphone : il faut d'abord préparer, téléphoner ensemble, puis évaluer;
- les personnes pauvres travaillent avec nous, apprennent, ensuite travaillent seules;

- nous militons en faveur du droit à un revenu décent, notamment par notre intercession dans les affaires de dettes et nos contacts avec les CPAS, les syndicats, les mutuelles et les caisses d'allocations familiales;
- nous envisageons les problèmes individuels dans un contexte social (déculpabilisation);
- nous sommes à l'écoute;
- nous buvons une tasse de café ensemble;
- nous prenons le temps;
- nous considérons les pauvres comme des personnes, nous leur donnons une image positive d'eux-mêmes, nous reconnaissons leurs qualités.

Il existe plusieurs sortes de personnes qui vivent dans la misère et elles font appel à notre aide de différentes façons. Parfois leurs demandes sont très pressantes, parfois les contacts sont beaucoup plus épisodiques.

Tout ceci représente le travail qui précède le dialogue entre les personnes pauvres et les autorités. Il implique une collaboration étroite entre les associations, les personnes pauvres et les collaborateurs.

Quand on travaille et que l'on vit avec les personnes les plus pauvres de notre société, rien n'est jamais certain, rien n'est jamais définitif. La méfiance, la honte peuvent reprendre le dessus dans la lutte quotidienne pour la survie des personnes pauvres. L'autonomie et l'identité qu'elles ont acquises peuvent fondre comme neige au soleil. Les associations prennent toujours le parti de ceux qui sont obligés de décrocher, c'est-à-dire le parti des plus pauvres.

\* \* \* \* \*

## **7. En guise de conclusion...**

Pour conclure ce chapitre, citons quelques expériences parmi d'autres de dialogue, réalisées avec l'appui du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, pour en souligner la diversité.

- En 1996, les Associations ayant participé au Rapport Général sur la Pauvreté ont désiré entamer une réflexion sur la modernisation de la sécurité sociale et des allocations familiales en particulier (APRGP, 1996). Cela a donné lieu à une concertation ponctuelle: les Associations Partenaires, soutenues par la Cellule pauvreté<sup>23</sup> du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, ont invité une série d'organisations (syndicats, Ligue des familles, ONAFTS...) à confronter leurs approches dans le cadre d'ateliers de travail.
- Après la sortie du Rapport Général sur la Pauvreté, un groupe de travail - réunissant les Associations, des universitaires, des représentants des exécutifs des Communautés et des Régions...- s'est constitué afin d'envisager la révision de la législation concernant la déclaration d'abandon. A propos d'un thème très précis, a donc eu lieu un dialogue

<sup>23</sup> Cette cellule est devenue le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

ponctuel (quatre rencontres) entre des partenaires dont les constats se rejoignent dès avant les rencontres.

- Depuis plus de deux ans s'est engagé un dialogue sur le placement des enfants en institution et en famille d'accueil entre les Associations, l'administration de l'aide à la jeunesse de la Communauté française et le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Au fil du temps, l'éventail des partenaires s'est élargi: un membre du Cabinet du Ministre de l'aide à la jeunesse et de la santé de la Communauté française s'y est associé et sera bientôt rejoint par des représentants des Conseillers et des Directeurs de l'aide à la jeunesse ainsi que des représentants des délégués de l'aide à la jeunesse. Ces deux premières années, consacrées à la rencontre entre les différents partenaires, ont permis d'établir les liens de confiance indispensables au partenariat et à la construction d'objectifs communs. A partir des constats, précis mais aussi limités, qui ont été formulés lors de ces rencontres, le besoin d'une investigation plus approfondie de la problématique s'est fait sentir. Une équipe universitaire, dont le cadre de recherche a été co-écrit par les Associations et l'administration de l'aide à la jeunesse, a été mandatée. Le suivi de cette recherche se fait également en partenariat puisque tous les partenaires, se retrouvent dans son Comité d'accompagnement<sup>24</sup>.
- Dans le cadre d'une «Proposition d'une nouvelle forme de recherche sur les indicateurs de pauvreté en Belgique», les Associations Partenaires, soutenues par le Service, ont pris elles-mêmes l'initiative de lancer une recherche en partenariat avec des universitaires, des représentants des partenaires sociaux et des représentants d'administrations. Elles entendent ainsi impliquer les personnes vivant dans la pauvreté dès le début de la recherche et dans le processus de recherche même, en tant que co-chercheurs<sup>25</sup>.

Une expérience de dialogue n'est pas l'autre. Chaque dialogue est le fruit d'une histoire: né de circonstances particulières, il se développe au gré des volontés et des négociations dont il est l'objet, en fonction des partenaires qui s'y rencontrent et des rapports de force qui s'y confrontent.

On pourrait dire que le dialogue s'apparente à un spectre dont la distribution va de la simple conversation au véritable 'croisement des savoirs' en passant par la concertation, la négociation... A chacune de ces variantes, correspond une implication plus ou moins grande des personnes visées par les politiques en question et un mode de délibération différent entre partenaires. Le danger, soulignent les associations, serait de voir naître des initiatives de dialogue qui n'en seraient pas vraiment. C'est pour cela qu'il est nécessaire de mettre en place des 'garde-fous méthodologiques' pour qu'un véritable dialogue puisse avoir lieu, un dialogue respectueux des positions et des forces de chacun.

A défaut de pouvoir livrer ici une 'méthode' précise de dialogue, nous pouvons néanmoins proposer une série de critères à l'aune desquels une expérience de dialogue pourrait être analysée.

- Qui est à l'initiative du dialogue?
  - \* A-t-il été suscité par le Service?
  - \* Répond-il à une question que se posent les Associations?
  - \* Répond-il à une demande extérieure (un Ministre, un organisme...)?

---

<sup>24</sup> Voir à ce propos le chapitre consacré à la protection de la vie familiale.

<sup>25</sup> Voir à ce propos le chapitre consacré aux indicateurs.

Si l'initiative de dialogue est soutenue politiquement, les moyens à disposition risquent d'être plus importants, ce qui a des conséquences sur son déroulement.

- De quoi part-on?
- \* Du vécu des plus pauvres (qui peut être le fruit d'un travail collectif)?
- \* De questions académiques, politiques...?
- \* De textes législatifs...?

- Les objectifs du dialogue
- \* Comment sont-ils déterminés?
- \* Par qui sont-ils déterminés?
- \* Avec quel degré de précision sont-ils déterminés?

Les objectifs que chaque partenaire fixe ne concordent pas toujours et peuvent faire l'objet d'âpres négociations. Derrière les objectifs officiellement approuvés peuvent se cacher d'autres enjeux. Enfin, les objectifs peuvent aussi évoluer.

- Le groupe de dialogue
- \* Par qui est-il composé?
- \* Y a-t-il une évolution parmi ses membres?
- \* Existe-t-il des sous-groupes? Des groupes élargis?

La rencontre entre acteurs provenant d'horizons différents est cruciale

- La méthode de travail
- \* Comment les différentes étapes du travail ont-elles été déterminées?

- Quelle est l'implication des plus pauvres ?
- \* A quels stades du dialogue interviennent-ils (définition de la problématique rencontrée, des objectifs du dialogue, de la méthode de travail, des conclusions et des solutions à apporter)?

- Le temps et le rythme
- \* Y a-t-il des délais à respecter ?
- \* Si oui, qui les fixe et comment ?
- \* Tout le monde travaille-t-il au même rythme ?

Le temps et le rythme sont des éléments cruciaux du dialogue, qui non seulement contribuent à la cohésion de la démarche mais également à cimenter le partenariat et à maintenir la confiance entre partenaires.

## **8. Quelques recommandations...**

- «Faire appel aux connaissances de la pauvreté que détiennent les personnes qui y sont confrontées» (RGP, 1994: 396). Renforcer le dialogue à tous les niveaux de la vie sociale en respectant les exigences d'un vrai dialogue (en termes de temps, de moyens...).
- «Construire des évaluations des politiques publiques comportant systématiquement une mesure d'impact des avantages retirés par les plus pauvres» (RGP, 1994: 396).
- Mettre en place des cycles de formations reconnus pour les travailleurs sociaux assurant l'encadrement dans des Associations au sein desquelles les plus pauvres se réunissent.

- Stimuler et favoriser les projets de recherche impliquant un 'dialogue' entre universitaires et personnes vivant dans la pauvreté.

L'utilisation du dialogue comme méthode de recherche avec une participation effective des plus pauvres nécessite beaucoup de moyens. Des moyens importants qui, au regard de ce dont une équipe universitaire travaillant dans des conditions 'courantes' dispose, peuvent à première vue paraître démesurés. Pourtant, ils se justifient par les efforts considérables, en temps et en énergie notamment, que doivent consentir les Associations et les personnes pauvres qui y prennent la parole.

- La possibilité pour les plus démunis de pouvoir se regrouper et se retrouver dans des structures associatives qui permet de passer de l'expérience individuelle à la revendication collective est cruciale: elle est la condition même de la participation, de la citoyenneté des plus pauvres.

- En Communauté française, des voix s'élèvent pour dénoncer «la précarité dans laquelle se trouve plongé l'ensemble du secteur de l'éducation permanente» (Sepulchre, 2000: 16). Alors qu'on n'a sans doute jamais autant parlé de l'indispensable participation des citoyens au débat public, le budget consacré au secteur est gelé depuis plusieurs années.
- Un phénomène similaire s'observe en Communauté flamande. Dès après le Rapport Général sur la Pauvreté, des discussions ont été engagées entre les Associations et les autorités qui ont débouché sur l'octroi de subventions dans le cadre de ce qui a précédé le Fonds social d'impulsion. Six Associations et le Vlaams Forum Armoedebestrijding ont d'abord été subventionnés en 1996. En 1997, le Ministre ayant dans ses compétences la coordination de la politique en matière de pauvreté a organisé une série de discussions dans le but d'élaborer un décret réglant entre autres le subventionnement de ces Associations, mais ce travail n'a pas pu être mené à terme avant la fin de la législature. L'actuel Ministre flamand, responsable de la coordination de la lutte contre la pauvreté, a repris ces discussions et un décret est à nouveau en cours de rédaction. En Flandre également, on demande d'assurer la sécurité et la pérennité d'existence des Associations depuis plusieurs années déjà.

Soutenir les Associations qui permettent l'expression des personnes les plus pauvres, encourager leur fonction d'éducation permanente par un financement stable et suffisant, apparaît donc essentiel.

## Bibliographie

- APGA - Antwerps Platform Generatiearmen, een samenwerkingverband van 5 verenigingen : Centrum Kauwenberg, De Cirkel, Recht-Op, Open-Huis-werking (Protestants Sociaal Centrum), WOTEPA (Woon- en Tewerkstellingsprogramma Antwerpen) (1999), *Participatie van generatiearmen aan het lokale beleid*, Antwerpen.
- APRGP - Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté (1996), «Contribution des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté concernant la modernisation de la sécurité sociale», in: *Revue belge de Sécurité Sociale*, n° 3, septembre 1996, pp. 501-519
- APRGP - Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté (1996), *Déclaration de collaboration avec le Centre*, non publié.
- APRGP - Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté (2000), *Texte d'intervention des 5 représentants indiqués par le collectif élargi des associations partenaires au Rapport Général pour la réunion de la Commission d'Accompagnement du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale du 25 septembre 2000*, non publié.
- APRGP - Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté (2000), *Proposition d'une nouvelle forme de recherche sur les indicateurs de pauvreté en Belgique*, texte non publié.
- Belin E., Bouchat T.-M., Cornil Ph., Delavaux B., De Villé Ph., Liénard G., Molitor M. (1995), *Le sens au quotidien. Recherche avec des jeunes femmes en situation précaire*, Programme de recherches en sciences sociales, SSTC.
- Berger J.-M. (1994), «Tous citoyens, toute la citoyenneté», in: *Partenaires pour une ville solidaire*. Actes du colloque "Action-modèle à Charleroi. Être gagnants avec les perdants", 3<sup>ème</sup> programme communautaire pour l'intégration économique et sociale des groupes les moins favorisés, le 17 juin 1994, pp. 133-138.
- Bernard N. (1998), «L'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté : tentative épistémologique de solution», in: *Revue interdisciplinaire du droit*, n° 41, pp. 25-65.
- BMLIK - Beweging van Mensen met Laag Inkomen en Kinderen v.z.w. Oostende (2000), *Samen gaan we vooruit, Over de methode van de dialoog*, Oostende.
- Brun P. (1996), «Pour une connaissance des plus pauvres : Jürgen Habermas & Joseph Wresinski», in: Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté, *La connaissance des pauvres*, Les Editions Travailler le Social, Louvain-la-Neuve, pp. 115-132.
- Centre Interdisciplinaire Droits Fondamentaux et Lien Social de la Faculté de Droit des F.U.N.D.P., Luttes Solidarités Travail (LST) et Temps Pour La Recherche D'Outils Conviviaux (TROC) (1999), *Partenariat-Logement. Vers un savoir sur le logement élaboré, en commun, par des universitaires et des personnes vivant dans des situations de pauvreté*, Namur.

- Conseil de l'Union Européenne (2000), *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, définition des objectifs appropriés en vue du Conseil européen de Nice - Accord de Nice*, Comité des Représentants Permanents, Doc. 12189/00.
- Cossette M.-N., Verhas M. (1996), «Impossible dialogue entre l'ange et l'âne : pour une problématique autoréférente», in: Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté, *La connaissance des pauvres*, Les Editions Travailler le Social, Louvain-la-Neuve, pp. 159-172.
- de Foucauld J.-B., Piveteau D. (1995), *Une société en quête de sens*, Odile Jacob, Paris.
- De Keeting (1998), *Informatie en communicatie, met bijzondere aandacht voor achtergestelde groepen*, Dossier interne non publié, Mechelen.
- Fourneau J. (1999), «Partenariat pour le logement», in: *La main dans la main*, n° 177, décembre, pp. 4-5.
- Freire P. (1974), *Pédagogie des opprimés*, François Maspero, Paris.
- Groupe de Recherche Quart Monde Université (1999), *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*, Les éditions de l'Atelier/Editions Quart Monde, Paris.
- Haber S. (1998), *Habermas et la sociologie*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Havelange C., Pineau G. (1999), «Conclusion: vers un savoir libérateur», in: Groupe de recherche Quart Monde Université, op.cit, pp. 333-336.
- Humphries B., Mertens D., Truman C. (2000), «Arguments for an 'emancipatory' research paradigm», in: Humphries B., Mertens D., Truman C., *Research and inequality*, UCL Press, London, pp. 3-23.
- Lardinois F. (2000), «Tu diras aux politiciens...», in: *La main dans la main*, n° 179, p. 3.
- Le Grand J.-L. (1990), «Le savoir-insu des auteurs-acteurs», in: *Le Groupe familial*, n°26, pp. 80-87.
- Le Grand J.-L., Pineau G. (1993), *Les histoires de vie*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Outhwaite W. (1996), *Habermas, a reader*, Oxford University Press, Oxford.
- Ministère des affaires sociales, de la santé publique et de l'Environnement (1999), *Note politique générale du ministère des affaires sociales, de la santé publique et de l'environnement pour l'année budgétaire 2000*, Doc 50 0198/017.
- Participation, au-delà des mots... la citoyenneté sociale Action modèle à Charleroi : Etre gagnants avec les perdants* (1994).
- Pourtois J.-P., Desmet H. (1988), *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Pierre Mardaga Editeur, Paris.

- Pourtois J.-P., Desmet H., Lahaye W. (1996), «Epistémologie de la communication : du donné à la donnée», in: Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté, op.cit, pp.101-114.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (2000), *Rapport mondial sur le développement humain 2000*, De Boeck - Université, Paris-Bruxelles.
- RGP - *Rapport Général sur la Pauvreté* (1994), ATD Quart Monde Belgique et l'Union des Villes et des Communes belges (Section CPAS), Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.
- Recht Op (s.d.) *Document interne non publié*.
- Rousseau-Payen N. (1996), «Parole du Quart Monde, reflet de sa vie», in: Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté, op.cit, pp. 295-302.
- Schnapper D. (2000), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Gallimard, Paris.
- Schnapper D. (1996), «Intégration et exclusion dans les sociétés modernes», in: Paugam S. (éd.) *L'exclusion, l'état des savoirs*, Ed. La Découverte, Paris, pp. 23-31.
- Stringer E. T. (1996), *Action research. A handbook for practitioners*, Sage publications, London.
- Truman C (2000), «New social movements and social research» in: Humphries B., Mertens D., Truman C., op.cit, pp. 25-36.
- United Nations Development Programme (2000), *Poverty Report 2000. Overcoming human poverty*, UNDP, New York.
- United Nations Development Programme, Local Initiative Facility for Urban Environment (LIFE) Programme.  
<http://magnet.undp.org/docs/dec/LIFE.pdf>
- Vranken J., Geldof D., Van Menxel G. (1996), *Armoede en sociale uitsluiting, jaarboek 1996*, Acco, Leuven/Leusden
- Vranken J., Geldof D., Van Menxel G. (1997), *Armoede en sociale uitsluiting, jaarboek 1997*, Acco, Leuven/Leusden
- Watier P. (2000), *Le savoir sociologique*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Weiskopf R., Laske S. (1996), «Emancipatory action research : a critical alternative to personal development or a new way of patronising people?» in: ZUBER O., *New directions in action research*, The Falmer Press, London/Washington, pp. 121-136.